

RAPPORT ANNUEL SSR.SR 2024

SOMMAIRE

	Page
I. SERVICE PUBLIC	
1. Rapport du président SSR.SR	3
2. Rapports des sociétés membres de SSR.SR	5
Berne	
Fribourg	
Genève	
Jura	
Neuchâtel	
Valais	
Vaud	
II. QUALITÉ	
3. Rapport du Conseil du public	20
4. Rapport de l'Organe de médiation	23
5. Rapport de la RTS sur la qualité et la réalisation du mandat de service public	34
6. Rapport du Comité régional en matière de programmes et de qualité	39

1. RAPPORT DU PRÉSIDENT SSR.SR

Bref résumé des activités 2024

Comité régional

En 2024, le Comité régional (CoR) a tenu sept séances ordinaires et un séminaire d'une demi-journée consacré à l'utilisation de l'intelligence artificielle par la RTS (enjeux stratégiques, cas d'utilisation et enjeux légaux et éthiques).

Deux nouveaux membres du CoR ont été cooptés. Il s'agit de Nathalie Vernaz représentant le canton du Valais et Virginie Borel représentant le canton de Berne. Ces cooptations ont été ratifiées par le Conseil régional lors de sa séance du 18 avril 2024.

Dans la droite ligne de ce qui a été initié en 2023, le CoR a rencontré Giovanna Masoni Brenni, présidente de la SSR.CORSI et Vincent Augustin, président de SRG Svizra Rumantscha. Ces échanges permettent de mieux comprendre les enjeux auxquels sont confrontées les sociétés régionales et participent à une meilleure compréhension de leur réalité.

Des délégations de la SSR.SR et de la RTS, emmenées par le Président de la SSR Suisse Romande, ont rencontré les Gouvernements des cantons de Berne et du Jura.

Spots de promotion

La SSR.SR a pu se joindre au projet des spots de la SSR sur le thème de la cohésion en y incluant à la fin un message d'adhésion à l'Association.

Développement des partenariats

Plusieurs partenariats ont été créés autour d'événements variés tels que :

- une table-ronde à l'issue d'une projection avec le *Tourne-Films Festival Lausanne* (TFFL) et une autre avec la *Manufacture*, haute école des arts de la scène.
- une rencontre entre deux journalistes économiques de la RTS et le comité des étudiants *HEC* de l'université de Lausanne.
- deux rencontres en collaboration avec la radio universitaire *Fréquence Banane* de l'université de Genève pour son semestre de formation théorique destinée aux futur.es professionnel.les des médias audios.

Journée d'accueil des nouveaux membres de l'Association

Le but d'une telle journée est la création pour les nouveaux membres d'un sentiment d'appartenance non seulement à une société cantonale mais également à une société régionale, et ceci dans un cadre convivial. Cette journée d'accueil a eu lieu le 9 novembre 2024 dans les locaux de la RTS à Lausanne en présence de Hugues Hiltbold, président de la SSR.SR et de Pascal Crittin, directeur de la RTS. Des ateliers et des visites ont été organisés tout au long de l'après-midi permettant aux invité.es de découvrir les coulisses de la radio, d'en apprendre plus sur le Play Suisse, sur les podcasts et de rencontrer des personnalités d'antenne de la RTS.

Capsule du Conseil du public

La réalisation d'une capsule vidéo montrant le Conseil du public au travail, expliquant son rôle ainsi que sa manière de fonctionner, a été réalisée en juin. Cette capsule a été mise en ligne sur le site web de la SSR.SR ainsi que sur ses réseaux sociaux et a été transmise aux sociétés cantonales afin d'être diffusée durant leur Assemblée générale ou avant un de leurs événements, rendant ainsi visible le travail de cet organe de la SSR.SR auprès des membres et du grand public.

Création d'un groupe « réseaux sociaux »

Il a été décidé de mettre sur pied un poste de « responsable des réseaux sociaux » dans chaque Comité des sociétés cantonales. Ce ou cette responsable doit transmettre au Secrétariat général toutes les informations concernant les futurs événements et actualités de sa société cantonale afin de pouvoir les relayer sur différents canaux de communication et ainsi leur donner une plus grande visibilité.

A la fin 2024, le fichier compte 2888 membres

Hugues Hiltbold
Président SSR.SR

2. RAPPORTS DES SOCIÉTÉS MEMBRES DE SSR.SR

SSR Berne

Frank Bassi | *Président SSR Berne*

Bilan de l'année écoulée

L'année 2024 a été principalement marquée par le changement de présidence ainsi que par l'évolution du mode de fonctionnement du Comité de la SSR.BE. Désormais rajeuni par l'arrivée de trois nouveaux membres élus par l'Assemblée générale, le Comité poursuit son patient travail de renforcement de l'ancrage de la SSR auprès des 110'000 Romand·e·s que compte le canton de Berne.

Déroulement de l'Assemblée générale 2024

L'Assemblée générale (AG) de la SSR Berne s'est tenue le 14 mai 2024 au Cinéma Palace de Bévilard.

Frank Bassi (57 ans) est élu en tant que nouveau président de la SSR.Berne. Cet enseignant d'économie et droit au Gymnase de Bienne et du Jura bernois succède à Pierre-Yves Moeschler, qui remet son mandat après presque dix ans passés à la tête de la société cantonale bernoise.

Sont élus deux nouveaux membres au sein du Comité de la SSR.BE : Michaël Steiner (25 ans), juriste stagiaire, et Nathalie Simon (27 ans), responsable communication.

Jusqu'ici suppléant, Bryan Manzoni (31 ans), au bénéfice d'un Master en Management en entreprise, accède au statut de membre à plein temps du Conseil du public.

L'élection à la suppléance au Conseil du public fait l'objet d'un vote de la part de l'AG en raison d'une double candidature. Est élue Amanda Addo (27 ans) par 23 voix contre 12 à Nathalie Simon. Amanda Addo entre ainsi de plein droit au sein du Comité de la SSR.BE.

À l'occasion du départ de Pierre-Yves Moeschler, Yves Seydoux retrace son parcours à la tête de la SSR Berne. Un cadeau de remerciements est remis au président sortant.

Activités du Comité en 2024

Le Comité s'est réuni à sept reprises en 2024. Ses activités ont été les suivantes :

- organisation et promotion des événements de la SSR.BE ;
- succession à la présidence de la SSR Berne ;
- accueil de la nouvelle représentante du canton de Berne au Comité régional de la SSR Suisse Romande ainsi que des nouveaux membres du Comité de la SSR.BE ;
- réorganisation du Comité avec la création d'un Bureau composé de cinq membres.

Activités de la SSR Berne en 2024

- La Couronne à Sonceboz a fait salle comble le 27 février 2024 à l'occasion de la venue de Matthieu Fournier, le présentateur de *Passe-moi les Jumelles*. Un moment inspirant qui a réuni plus de 150 personnes grâce au partenariat très apprécié de la SSR Berne avec la Chambre d'économie publique Grand Chasseral.
- La SSR.BE a eu la main heureuse en invitant Cee-Roo mardi 19 mars 2024 à Bienne, en partenariat avec le Gymnase de Bienne et du Jura bernois (GBJB). Le producteur et vidéaste biennois a su régaler l'assistance en décortiquant ses vidéos World Music réalisées pour l'émission *52 minutes* de la RTS. Cette soirée unique en son genre a clôturé

une série d'ateliers que Cyril Käppeli a animés pendant plusieurs mois avec des classes d'arts visuels et de musique du GBJB.

- 14 mai 2025 – Projection spéciale de « Opération silence » suite à l'Assemblée générale de la SSR Berne au Cinéma Palace de Bévillard. Une soirée émouvante, en présence du réalisateur Wernez Schweizer, qui a permis au public venu nombreux de revisiter l'Affaire Flükiger, du nom de ce jeune aspirant officier bernois décédé dans des circonstances mystérieuses en 1977 lors d'une course d'orientation nocturne autour de la caserne de Bure.
- Dans le but d'accroître la visibilité et l'impact de la SSR Berne, un nouveau partenariat a été conclu avec le Forum du bilinguisme ainsi que la Chambre économique Bienne-Seeland à l'occasion d'une soirée exceptionnelle organisée dans le cadre du Lakelive Festival le 31 juillet 2024. L'accès à cet événement s'est effectué sur la base d'un concours qui a permis de recruter une petite dizaine de nouveaux membres. Les heureux participant-e-s ont notamment pu assister au concert de Nemo, chanteur biennois et gagnant de l'Eurovision 2024, et poser toutes leurs questions à Jean-Marc Richard, animateur de la RTS, lors d'une visite guidée des coulisses du festival.
- Aux côtés de l'Office fédéral de la culture, la SSR constitue le soutien le plus important à la production cinématographique suisse. Afin de visibiliser cet apport essentiel, la SSR Berne, en étroite collaboration avec la SSR.SR, a convié ses membres à la projection en avant-première du film « Le procès du chien » de Lætitia Dosch dans le cadre de la 20^e édition du Festival du Film Français d'Helvétie (FFFH) le 14 septembre 2024. Une centaine de personnes ont répondu présent.

Objectifs et projets pour l'année à venir

Réitérer le bien-fondé du service public auprès de la population francophone bernoise demeure l'objectif prioritaire de la SSR.BE. Au travers de ses activités, la société cantonale bernoise entend toucher plus spécifiquement les jeunes. La SSR Berne s'implique aussi fortement pour établir les bases d'un partenariat liant la RTS avec des institutions culturelles de la Berne francophone.

Nombre de membres au 31 décembre 2024 : 345

Membres du Comité au 1^{er} janvier 2025

Frank Bassi	<i>Président</i>
Yves Seydoux	<i>Vice-président, Conseil du public (suppléant)</i>
Amanda Addo	<i>Conseil du public</i>
Mourad Allaf	<i>Membre</i>
Théo Brand	<i>Membre</i>
Claudine Chappuis	<i>Communication interne, Conseil régional, Conseil du public</i>
Jessica Froidevaux	<i>Membre</i>
Thierry Murier	<i>Trésorier</i>
Simon Koch	<i>Membre, représentant du Conseil-Exécutif au Conseil régional</i>
Luca Longo	<i>Conseil du public</i>
Bryan Manzoni	<i>Conseil du public</i>
Nathalie Simon	<i>Communication externe</i>
Michael Steiner	<i>Membre</i>
Virginie Borel	<i>Invitée, Comité régional</i>

SSR Fribourg

Yves Sudan | *Président SSR Fribourg*

Bilan de l'année écoulée

Durant l'année 2024, fort riche en événements, nous avons pu rencontrer nos membres et établir les liens avec ces derniers. Nos manifestations et actions furent diverses et nombreuses. Elles ont été bien appréciées par nos membres. Quelques nouveaux membres ont pu à ces occasions être recrutés et les spots promotionnels diffusés à la radio et la TV invitant le public à adhérer aux SSR cantonales ont à nouveau porté leurs fruits pour la SSR Fribourg.

Déroulement de l'Assemblée générale 2024

L'Assemblée générale 2024 a eu lieu le mercredi 17 avril 2024 dans la salle « Safe Gallery » de la Banque Cantonale de Fribourg (BCF) à Fribourg en présence d'une quarantaine de membres. Le Vice-président et la suppléante au Conseil du public ne se représentaient pas pour une nouvelle période au Comité. Les membres du Comité ont été réélus, en leur qualité et fonction, à l'unanimité pour la période 2024-2027. Stefanie Bessone, membre du Comité depuis 2018 et déléguée suppléante pour l'Assemblée des délégués SSR, a été nommée Vice-présidente et membre du Bureau.

Activités du Comité en 2024

Le Comité s'est réuni à quatre reprises. S'agissant du Bureau, il a également siégé sept fois (dans la règle par vidéoconférence). Mis à part l'une ou l'autre prise de position relative à des procédures de consultation sur des sujets concernant la SSR, respectivement la RTS, l'activité essentielle du Comité a consisté à imaginer, mettre en œuvre et planifier les activités pour l'année 2024, respectivement l'année 2025.

Le Président, respectivement la Vice-présidente, a participé à trois reprises à la Conférence des Président.es SSR.SR à Lausanne.

Activités de la SSR Fribourg en 2024

- Les activités 2024 de la SSR.FR ont eu lieu aux dates suivantes :
- 11 mars, présentation des nouveaux moyens numériques de diffusion de la RTS à Fribourg.
- 27 mars, rencontre du bureau SSR.FR avec une délégation de la société membre suisse alémanique SRG Bern Freiburg Wallis pour discuter d'un futur échange entre les deux sociétés membres.
- 17 avril, salle « Safe Gallery » de la Banque Cantonale de Fribourg (BCF), après l'Assemblée générale : conférence-débat par Pierre-Olivier Volet, rédacteur en chef de l'actualité TV RTS, à laquelle ont assisté une quinzaine d'invités supplémentaires, sur le thème « *Du Téléjournal au 19h30. Au service du public hier, aujourd'hui et demain.* »
- 6 mai : visite par un groupe de membres de la SSR.FR du futur bâtiment RTS à Lausanne-Ecublens (site EPFL).

- 18 mai : participation de quelques membres SSR.FR au Kiosque à Musiques à Riaz.
- 3 juillet : visite du studio de la RTS fribourgeoise à Fribourg par Madame Anna Schlaepfer, journaliste JRI, responsable du bureau fribourgeois : visite du studio et discussion avec les journalistes suivies d'un apéritif dinatoire convivial.
- 1^{er} septembre : participation de quelques membres, notamment du Comité, au 30 ans de la chaîne RTS Option Musique à Bulle dans le cadre des Francomanias.
- 16 septembre : organisation d'une conférence-débat sur le thème « Intelligence artificielle (IA) : un défi pour les médias ? » à Fribourg avec la participation – entre autres - de la Présidente de la Commission fédérale des médias : 80 participants qui se sont ensuite retrouvés autour d'un apéritif empreint de discussions et questionnements sur l'IA.
- 5 décembre, cinéma Sirius, Châtel-Saint-Denis : projection en avant-première organisée par la SSR Suisse Romande en collaboration avec la SSR Fribourg des 2 premiers épisodes de la série « Winter Palace » avec la présence de l'acteur principal Cyril Metzger ainsi que du réalisateur Pierre Monnard, lesquels ont répondu aux questions du nombreux public (140 personnes) à l'issue de la projection. Durant l'apéritif qui a suivi, les participants ont pu échanger dans une ambiance enthousiaste.

Objectifs et projets pour l'année à venir

- Mettre en avant et soutenir la valeur publique de la SSR, respectivement de la RTS, auprès de l'ensemble de la population régionale en mettant en évidence l'importance de ces valeurs pour la démocratie directe, la diversité culturelle, la cohésion nationale et l'intégration, de même que son impact économique.
- Favoriser et intensifier le contact avec les membres SSR.FR ; proposer des rencontres et manifestations qui illustrent véritablement sur le terrain la mission dévolue aux Sociétés membres, tout en expliquant le rôle qui est le leur auprès du grand public.
- Poursuivre l'échange avec la SRG BE FR WS dans l'esprit de la compréhension réciproque et de la cohésion nationale en créant des ponts à travers les frontières linguistiques en organisant un événement en commun.
- Prendre une part active aux travaux des instances romandes (SSR.SR ; RTS) ainsi que promouvoir et faire connaître la SSR Suisse Romande et les sociétés cantonales. S'engager contre l'initiative « 200 francs ça suffit » visant à affaiblir le service public.

Nombre de membres au 31 décembre 2024 : 271

Membres du Comité au 1^{er} janvier 2025

Yves Sudan	<i>Président, Conseil régional, Conseil du public (suppléant)</i>
Stefanie Bessone	<i>Vice-présidente, Assemblée des délégués SSR (suppléante)</i>
Thomas Avanzi	<i>Membre</i>
Gérald Berger	<i>Rédacteur pour le Média tic</i>
Ursula Colliard	<i>Membre</i>
Nathalie Déchanez	<i>Conseil du public</i>
Dominique Sudan	<i>Trésorier, gestion. fichier des membres, secrétariat, Conseil régional</i>
Laurence Wicht	<i>Conseil du public</i>
Léon Gurtner	<i>Invité, Comité régional</i>

SSR GenèveClaude Baumann | *Président SSR Genève***Bilan de l'année écoulée**

Une année importante pour notre association dont l'objectif consistait à renouveler nos types de rencontres et événements dans une approche non seulement divertissante, mais aussi d'interagir avec le public en discutant des enjeux de qualité et d'indépendance du service public audiovisuel.

Déroulement de l'Assemblée générale 2024

L'Assemblée générale s'est tenue le 7 mai en présence de 65 membres et invités de SSR Vaud. Le président a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue aux membres présents et aux invités, en saluant tout d'abord la présence de Hugues Hiltpold qui a repris en janvier les rênes de l'entité régionale SSR Suisse Romande. Il remercie d'avoir fait le déplacement à la délégation vaudoise de SSR Vaud et de sa présidente en la personne de Christine Renaudin, soulignant que les deux associations organisent de plus en plus d'événements communs.

Dans son introduction, Claude Baumann explique l'importance que revêtent nos associations dans les deux années à venir sur la question de l'initiative «200 francs, ça suffit». Il souligne le rôle d'ambassadeur que chaque membre peut jouer à son niveau, car l'information est essentielle dans le débat public.

Robert Pattaroni mentionne que les deux vérificateurs aux comptes recommandent à l'assemblée d'approuver les comptes 2023 et de donner décharge au trésorier pour sa gestion. Le président remercie les vérificateurs aux comptes pour leur engagement et leur travail. Les membres de l'association font part de leur satisfaction par applaudissements.

Deux nouveaux membres du Comité ont été élus par acclamation. Il s'agit de Roland Rossier, ancien journaliste à la *Tribune de Genève* et au *Temps*. Précédemment il a notamment exercé durant huit ans à la rédaction de *l'Hebdo*. Roland a aussi été organisateur de la *Conférence internationale sur le journalisme d'investigation* réunissant des centaines de journalistes du monde entier à Genève. Il a en outre une bonne connaissance de la RTS comme collaborateur externe à *Temps Présent*.

Et de Steve Bernard qui a grandi et étudié à Genève avant de travailler auprès d'entités actives dans l'économie du canton, et dans «la Genève diplomatique et internationale». Il a eu pour employeurs la Confédération, le canton ou les banquiers privés genevois avant de terminer sa carrière auprès de la ville de Genève en tant que chef de service de la communication et des relations extérieures. Actif dans l'organisation des grands événements comme le Sommet des présidents Biden et Poutine. De par ses activités, il connaît bien le monde des médias qu'ils soient suisses ou étrangers.

Activités de l'Association en 2024

Le Comité a tenu cinq séances durant l'année. Les affaires courantes ont été suivies tout au long de l'année par le Bureau qui s'est réuni mensuellement. Ce dernier est composé du président, de la vice-présidente, du trésorier et du secrétaire. Les membres du Comité sont invités à y assister, notamment pour les projets dans lesquels ils sont engagés.

Parmi les événements nous retiendrons :

- la sortie annuelle en car. Elle a offert aux participants la possibilité de visiter le Musée Olympique à Lausanne et les studios radio RTS à la Sallaz.
- La conférence de Pierre-Olivier Volet, rédacteur en chef de l'Actualité TV de la RTS à l'issue de l'Assemblée générale. "Du Téléjournal au 19h30, au service du public hier,

aujourd'hui et demain" qui s'est avérée passionnante.

- Une projection en avant-première du film *Pauline Grandeur Nature* organisée en collaboration avec la SSR Suisse Romande.
- Conférences de Jean-Philippe Ceppi, à l'invitation de l'Assemblée générale de SSR Vaud ainsi que du journaliste Sébastien Faure.
- Ainsi que la table ronde publique « Les médias et la guerre de Gaza » organisée en partenariat avec le Club suisse de la Presse et Keystone, avec Pierre-Olivier Volet, rédacteur en chef de l'Actualité TV RTS, Aline Jaccottet cheffe de la rubrique internationale *Le Temps*, Philippe Bach, rédacteur en chef *Le Courrier*, et avec la participation de Mauro Losa, réalisateur du magazine *Temps Présent* « Israël-Hamas, la justice et les crimes de guerre » (diffusé le 25 avril 2024). Une table ronde animée par Roland Rossier, journaliste et membre du Comité SSR.GE : comment couvrir le conflit actuel qui secoue Gaza ? Comment donner le point de vue des deux parties ? Comment éviter la propagande et les manipulations d'information ?

Objectifs pour l'année à venir

Le Comité de la SSR.GE souhaite développer et renforcer ses liens avec les décideurs genevois, les associations et la société civile. En outre il entend mettre en place deux événements de type table ronde avec différents partenaires sur des sujets touchant aux activités de la RTS.

Nous remercions les membres du comité et du bureau pour leur engagement durant cette année 2024, en nous réjouissant de revoir toute l'association en 2025.

Nombre de membres au 31 décembre 2024 : 428

Membres du Comité au 1er janvier 2025

Claude Baumann	<i>Président, Conseil régional, Conseil du public, Assemblée des délégués SSR (suppléant)</i>
Stéphanie Guidi	<i>Vice-présidente, Conseil régional, Assemblée des délégués SSR</i>
Yvan Agnesina	<i>Secrétaire, Conseil du public (suppléant)</i>
Olga Baranova	<i>Déléguée du Grand Conseil</i>
Steve Bernard	<i>Membre</i>
Bernard Duchesne	<i>Membre</i>
Valérie Luscher	<i>Membre</i>
Jean-Luc Neri	<i>Trésorier</i>
Yves Nidegger	<i>Délégué du Grand Conseil</i>
Roland Rossier	<i>Rédacteur pour le Média tic</i>
Jean-Philippe Terrier	<i>Conseil du public</i>
Jean-Pierre Tombola	<i>Membre</i>
Hugues Hiltbold	<i>Invité, président SSR.SR</i>

SSR Jura

Pierre Chételat | *Président SSR Jura*

Bilan de l'année écoulée

Le bilan de l'année est bon sans événements particuliers. Le nombre des adhérents est stable. Il est toujours difficile de baisser la moyenne d'âge des affiliés.

Déroulement de l'Assemblée générale 2024

L'Assemblée générale a lieu pour la première fois au restaurant du Jura à Bassecourt, le 13 juin 2024 à 19:00. Une trentaine de membres sont présents.

Les comptes des années 2022 et 2023 ont été approuvés à l'unanimité moins une abstention sans ouverture de discussion par l'Assemblée.

Le rapport d'activités 2023 amène quelques questions d'un membre de l'Assemblée notamment si l'Open Air a suscité de nouvelles adhésions et combien la manifestation a-t-elle coûté à la SSR Jura ? Il est répondu que la manifestation est gracieusement offerte par la SSR Suisse Romande. Le Comité est présent en soutien logistique pour capter de nouveaux affiliés et pour échanger avec nos membres présents. Cet événement attire pas mal de Jurassiennes et Jurassiens et sort de notre programme habituel. Oui, quelques inscriptions ont été enregistrées sur place et par la suite. Tous les sociétaires présents ont la possibilité d'inviter des amis ou s'ils en croisent sur place de leur proposer d'adhérer à notre association. Le film projeté est évidemment coproduit par la RTS et peut-être un sujet « compliqué » mais c'est le rôle d'un service public de soutenir des films d'auteurs qui ne sont pas des sujets populaires avec de grosses recettes au box-office.

Le programme d'activités 2024-2025 est présenté à l'assemblée par la responsable, Sandra Houlmann.

Le rapport du Conseil du public est exposé par Jean-Jacques Plomb. Il rappelle ce qu'est le Conseil du public, sa composition et son utilité. (notamment à augmenter les qualités journalistiques de la RTS et garder l'intérêt du public). 10 réunions pour analyser environ 2 émissions par séance. Il annonce que la réunion décentralisée de l'année s'est déroulée à Delémont.

L'Assemblée est suivie par la conférence d'Alexis Favre, producteur de l'émission *Infrarouge* sur la RTS qui nous a parlé de sa manière de réaliser son émission.

L'événement a suscité un débat intéressant et s'est poursuivi par un apéritif.

Activités du Comité en 2024

Le Comité s'est réuni 8 fois durant l'année.

Activités de la SSR Jura en 2024

- La visite du Palais fédéral et du Centre des médias qui a eu lieu le 8 janvier a eu un franc succès. Il était prévu de la renouveler pour les « exclus faute de place », malheureusement le calendrier ne l'a pas permis cette année. Ce n'est que partie remise, cette manifestation est encore en préparation.
- Le 24 avril le nouveau président de la SSR Suisse Romande Hugues Hiltbold et Nathalie Abbet, secrétaire générale, se sont déplacés dans le Jura pour assister à notre Comité. Faire connaissance avec ses membres est essentiel pour le Président qui fait une première tournée au sein de tous les Comités romands. Il nous expose la situation sur l'initiative « 200 francs ça suffit » à laquelle nous serons confrontés aux horizons 2025-2026. A ce jour,

la majorité des exécutifs cantonaux s'est prononcée contre le message. Nathalie Abbet nous parle de l'opérationnel de l'association, notamment de l'ajout d'un responsable réseaux sociaux dans les Comités.

- Le 27 avril, dans le cadre de la Fête jurassienne de musique à Alle, Jean-Marc Richard et son Kiosque à Musiques a fait honneur à cette manifestation. La SSR Jura a eu la chance de réserver une table garnie de quelques membres et invités. Nous avons également visité le camion dont la technique était assurée par un Jurassien de l'extérieur, Thierry Galeuchet. Quelles prouesses technologiques ! Il semblerait que c'est une des émissions les plus chères à produire. Que deviendra-t-elle en cas de réduction forcée du budget ?
- Le 13 mai, nous avons eu l'honneur de recevoir à Delémont le Conseil du public qui se réunit une fois par année à l'extérieur de ses murs. Une excellente conférence de Marc-Henri Jobin, directeur du CFJM (Centre de formation au journalisme et aux médias) nous a notamment appris comment on obtient la fameuse carte de presse et quelle est son utilité. Le Président du Conseil de ville a reçu l'Assemblée et la Commune nous a offert un petit apéritif en guise de bienvenue. Un grand merci pour leurs disponibilités. Ensuite repas et visite du Théâtre du Jura avec ses coulisses et ses défis pour joindre les deux bouts. Merci au Conseil du public pour sa visite; il est évidemment toujours le bienvenu en terres jurassiennes.
- Le 22 août, lors de la traditionnelle soirée offerte par la SSR.SR dans le cadre de l'Open Air à Delémont, c'est le film « Bison » qui a été projeté. Nous avons eu la chance de recevoir Pierre Monnard et Xavier Grin, respectivement réalisateur et producteur du film qui ont répondu aux questions du public à l'issue de la projection. Merci à eux ainsi qu'à Angèle Emery et Zineb Baaziz, représentantes de la SSR.SR.
- En octobre, Jean-Pierre Petignat se propose pour endosser le poste de vice-président de notre association, le Comité accepte avec remerciements sa requête.
- Une première cette année, le président de la SSR Jean-Michel Cina a réuni tous les présidents des sociétés membres des 4 régions de Suisse. Des échanges forts intéressants et enrichissants ont été menés.

Objectifs et projets pour 2025

- Comment attirer les jeunes dans notre association essentielle pour le bon fonctionnement de la démocratie en Suisse ?
- Augmentation des activités pour les membres et nous faire encore mieux connaître afin de convaincre la population que 200 francs, ça ne suffit pas !

Nombre de membres au 31 décembre 2024 : 290

Membres du Comité au 1er janvier 2025

Pierre Chételat	<i>Président, Conseil régional, Assemblée des délégués SSR</i>
Jean-Pierre Petignat	<i>Vice-président, Conseil régional</i>
Florence Boesch	<i>Membre</i>
Françoise Engel	<i>Rédactrice pour le Média tic, Conseil du public</i>
Stève Farine	<i>Trésorier</i>
Sandra Houlmann	<i>Activités SSR Jura</i>
Jean-Jacques Plomb	<i>Conseil du public, Conseil régional</i>
Alexandre Rausis	<i>Conseil du public (suppléant)</i>
Renaud Zbinden	<i>Secrétaire et responsable réseaux sociaux</i>
Pierre-Alain Berret	<i>Invité, Comité régional</i>

SSR Neuchâtel

Matthieu Béguelin | *Président SSR Neuchâtel*

Bilan de l'année écoulée

L'année 2024 a débuté par l'Assemblée générale du 22 avril, qui a été suivie d'une conférence portant sur la correspondance permanente de la RTS à l'étranger.

A l'instar de l'année 2023, les activités se sont déclinées entre conférences et projection de films, avec toujours en ligne de mire l'initiative « 200 francs, ça suffit ! ».

Nous avons ainsi souhaité aborder la question des correspondances permanentes à l'étranger, car nous sommes en effet convaincus que les moyens nécessaires à cette couverture internationale seraient hélas remis en cause par la baisse drastique des finances de la SSR induits par l'initiative précitée. Il en va de même pour la participation de la SSR au financement de la fiction cinématographique et du documentaire en Suisse.

Nous tenons à profiter de ces quelques lignes pour remercier le secrétariat de la SSR.SR pour son précieux appui tout au long de l'année et à souhaiter une belle et longue retraite à Dominique Lienher, qui a été un pilier de notre association régionale durant des années.

Déroulement de l'Assemblée générale 2024

L'Assemblée générale s'est tenue à l'Université de Neuchâtel le 22 avril.

L'Assemblée a approuvé les comptes et donné décharge au Comité.

Elle a été l'occasion de quelques réélections qui n'ont rencontré aucune contestation.

L'AG a été suivie d'une conférence sur « Les correspondances permanentes de la RTS à l'étranger – zoom sur le cas américain ». Celle-ci a accueilli la responsable de la rubrique internationale de la radio, Anouk Henry, ainsi que, par vidéo, les correspondants internationaux, Jordan Davis (radio – USA) et Raphaël Grand (Paris-TV et ancien correspondant radio aux USA). La discussion a porté sur l'intérêt d'avoir des correspondants permanents plutôt que d'avoir recours à des indépendants réalisant des piges pour de multiples médias. La plus-value de la permanence tient notamment à l'approfondissement des sujets – comme des reportages dans le pays, hors de la capitale – de même qu'à la disponibilité des correspondants. On notera également que le regard porté par ces correspondants induit un point de vue helvétique que ne sauraient rendre des correspondants indépendants n'étant pas confédérés.

Les éléments de la vie pratique, sachant que les postes tournent tous les quatre ans, ont également été abordés.

Activités du Comité en 2024

Le Comité s'est réuni à 6 reprises quand le Bureau s'est retrouvé 4 fois quant à lui.

Il a, comme à son habitude, déterminé les sujets des conférences et veillé à leur organisation. Il a notamment eu le plaisir d'accueillir le président SSR.SR, Hugues Hiltbold et la secrétaire générale Nathalie Abbet, lors de sa séance du 30 octobre.

Outre les séances des présidences romandes, la SSR NE a pris part, via son président, à la première réunion nationale des présidences des sociétés membres, le 17 octobre. La réunion a été l'occasion d'un état de situation par rapport à l'initiative « 200 francs, ça suffit ! » et d'un débat général sur les moyens d'y répondre.

Activités de la SSR Neuchâtel en 2024

- Outre l'Assemblée générale, telle que détaillée ci-dessus, deux autres conférences et deux projections ont été organisées.
- Séance cinéma tout d'abord, le 30 mai, organisée par la SSR.SR, avec la projection du film « Pauline grandeur nature », premier long métrage de Nadège de Benoit Luthy, au cinéma Apollo 1 à Neuchâtel, en collaboration avec Passion Cinéma et Cinépel SA.
- Une conférence ensuite, portant sur « Dangers et opportunités de l'Intelligence artificielle dans les médias », avec la professeure Nathalie Pignard-Cheynel de l'Université de Neuchâtel et Pascal Wassmer de la RTS. Tenue à La Chaux-de-Fonds le 11 juin, elle a permis d'aborder plusieurs aspects de l'usage de l'IA dans le journalisme, ainsi que de mettre en lumière les dangers qu'elle peut comporter. Le sujet s'est révélé paradoxal en ceci que l'IA est à la fois une opportunité et un risque, permettant à la fois de créer des « fake news » et de les débusquer.
- C'est par la suite le 5 juillet que nous nous sommes retrouvés au NIFFF (festival international du film fantastique de Neuchâtel), à l'occasion de la projection du film «Milchzähne» de Sophia Bösch, œuvre coproduite par la SSR.
- Le 11 novembre, enfin, nous avons accueilli Gilles Marchand pour une conférence revenant sur ses années aux directions de la TSR, de la RTS, puis de la SSR. Occasion d'aborder les nombreuses évolutions, révolutions même pour certaines, qu'a rencontrées l'audiovisuel public durant ces 20 dernières années.

Objectifs et projets pour l'année à venir

L'année 2025 sera l'occasion de poursuivre les conférences sur des thématiques risquant leur avenir en cas d'acceptation de l'initiative, telles la concentration des médias privés, la question du pluralisme des opinions ou encore le journalisme d'investigation. Nous poursuivrons, enfin, les séances de cinéma, notamment en collaboration avec le NIFFF.

Nombre de membres au 31 décembre 2024 : 283

Membres du Comité au 1er janvier 2025

Matthieu Béguelin	<i>Président, Conseil régional</i>
Eloïse de Coulon	<i>Vice-présidente, Conseil régional jusqu'en 2024, Conseil du public</i>
Manon Babey	<i>Membre</i>
Christian Berger	<i>Trésorier, Conseil du public (suppléant), Conseil régional dès 2025</i>
Alexandre Brodard	<i>Membre (représentant du Conseil d'Etat)</i>
Christiane Broggin	<i>Membre</i>
Martine Docourt	<i>Membre</i>
Marc-Alain Langel	<i>Assemblée des délégués SSR</i>
Pauline Schneider	<i>Secrétaire, Conseil du public, Conseil régional</i>
Claude Suter	<i>Membre</i>
Florence Meyer	<i>Invitée, Comité régional</i>

SSR Valais

Jean-Raphaël Fontannaz | *Président SSR Valais*

Bilan de l'année écoulée

L'année 2024 a été marquée par la nomination de Nathalie Vernaz au Comité régional de la SSR Suisse Romande, ce qui l'a amenée à remettre son mandat de présidente de la SSR.VS, qu'elle exerçait depuis 2019. Si les membres de la SSR.VS comprennent parfaitement l'intérêt du Comité régional d'associer les compétences de Nathalie à ses activités, ils regrettent particulièrement son départ. Par son sens de l'organisation, son empathie et sa vision nourrie par une écoute attentive des membres du Comité et de l'association, Nathalie a su conduire avec un doigté remarquable notre section SSR Valais. Qu'elle en soit ici chaleureusement remerciée.

Déroulement de l'Assemblée générale 2024

La SSR.VS a tenu son Assemblée générale le 7 mars à la Médiathèque Valais-Martigny, où les quelque 70 participants ont pu découvrir l'exposition consacrée au photoreporter Philippe Schmidt, sous l'experte conduite de son curateur Nicolas Crispini. Ce fut l'occasion de découvrir notamment des pans entiers de la vie du canton de la seconde moitié du XXe siècle, mais aussi d'apprécier les qualités professionnelles et la sensibilité artistique du photographe.

Par l'intermédiaire du directeur de la RTS, Pascal Crittin, les participants ont eu l'opportunité de s'informer à la source sur les conséquences potentielles de l'initiative 200 francs, ça suffit et des mesures alternatives envisagées en début d'année par le Conseil fédéral. L'échange qui a suivi l'exposé a montré l'intérêt des membres pour ce type de rencontre.

Au terme de leurs mandats, Bernard Reist et Charles Boichat ont quitté le Comité. Karine Siervo-Masserey, ancienne présidente de la commune d'Héremence et présidente de la section du Valais romand de Forum Elle, a été élue au Comité.

Activités du Comité en 2024

Le Comité s'est réuni à six reprises en 2024.

A la suite de la nomination de sa présidente, Nathalie Vernaz, au Comité régional de la SSR.SR – fonction incompatible avec celle de présidente d'une société cantonale – le Comité a mis en place, lors de sa séance du 23 mai 2024, une co-présidence intérimaire confiée à Jean-Raphaël Fontannaz et Jacques Cordonier.

Le Comité a consacré l'essentiel de ses séances à la planification et à l'organisation des manifestations proposées aux membres. En début d'année, ses membres ont poursuivi leur travail de sensibilisation, au niveau cantonal, des associations faïtières des domaines du sport et de la culture en vue d'une prise de position dans le cadre de la consultation du DETEC sur la révision partielle de l'Ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV).

Activités de la SSR Valais en 2024

- En plus des activités qui ont accompagné l'Assemblée générale annuelle, la SSR.VS a organisé les manifestations et rencontres suivantes :

- L'année a débuté autour d'une fondue ! Dans le cadre de la rencontre intitulée *Je dîne avec...*, quarante membres ont partagé la soirée du 11 janvier avec Manuella Maury, Matthieu Fournier et Valérie Gillioz. Fourchette en main et caquelon de fondue en partage, ils ont pu évoquer la « fabrique » de leurs émissions respectives. Ce fut une belle occasion d'apprécier la qualité et les particularités de l'engagement de différentes équipes de la RTS.
- Le 23 mai, l'accueil des nouveaux membres de la SSR.VS a été organisé sur le site chimique de Monthey.
- Une visite de la Fondation Fellini à Sion a eu lieu le 2 juillet. La Fondation est active depuis 2001 et a pour objectifs de conserver et mettre en valeur l'œuvre du célèbre cinéaste italien. Plus de cinquante membres de la SSR.VS ont découvert l'exposition *Entre la terre et les cieux - Hommage au Valais*. Cette visite immersive, mêlant les images du photographe Michel Darbellay à des extraits sonores et écrits de poètes ou simples voyageurs, a offert un regard singulier sur le Valais. Une soirée riche en découvertes, conclue autour d'un magnifique buffet de spécialités italiennes.
- Dans le cadre du Sion Festival, les membres de la société ont été invités à assister au concert donné par la violoniste Janine Jansen et des musiciens associés au Festival et à l'Académie Tibor Varga. Malgré la qualité de la proposition, seule une quinzaine de membres en ont profité. Le prix et le caractère non exclusif de la manifestation ont probablement retenu plus d'un-e. Un élément à retenir pour les prochaines propositions aux membres de la SSR.VS.

Objectifs et projets pour l'année à venir

L'année 2025 a débuté par une projection en avant-première du film *Les Courageux*, le 15 janvier. Une nouvelle édition de « Je dîne avec... » permettra aux membres de rencontrer l'équipe de la rédaction sportive de la RTS.

Nombre du membre au 31 décembre 2024: 446

Membres du comité au 1^{er} janvier 2025

Jean-Raphaël Fontannaz	<i>Conseil du public (président)</i>
François Bonvin	<i>Vice-président, Conseil régional, AD SSR (suppléant)</i>
Samuel Bonvin	<i>Membre, délégué du Conseil d'Etat</i>
Michel Clavien	<i>Membre d'honneur</i>
Jacques Cordonier	<i>Conseil du public</i>
Antoine Cretton	<i>Membre</i>
Simon Follin	<i>Secrétaire</i>
Christian Mayor	<i>Membre d'honneur</i>
Nicole Mudry	<i>Trésorière, Conseil du public (suppléante)</i>
Florian Vionnet	<i>Membre, correspondant Médiatic et réseaux sociaux</i>
Nathalie Vernaz	<i>Invitée, Comité régional</i>
Pierre-Alain Steiner	<i>Invité occasionnel, représentant du Gouvernement au Conseil régional</i>

SSR Vaud

Christine Renaudin | *Présidente SSR Vaud*

Bilan de l'année écoulée

2024 a été une année très active pour la SSR Vaud, qui a cherché à innover. Pour la toute première fois, en plus des manifestations habituelles, nos membres ont pu participer au Festival International du Film Alpin des Diablerets (FIFAD), par le biais de billets à moitié prix. Un succès qui a mené à 30 nouvelles adhésions.

En outre la SSR Vaud a accueilli une nouvelle comptable professionnelle, ainsi qu'une gestionnaire de fichiers qualifiée, ce qui assure une gestion de qualité de notre association.

La SSR Vaud désire faire part de sa gratitude à la SSR SR ainsi qu'à tous ses collaborateurs pour le soutien apporté à sa bonne marche.

Elle tient également à remercier ses membres, dont l'intérêt constant pour les manifestations organisées est la meilleure récompense qui soit.

Déroulement de l'Assemblée générale 2024

Comme en 2023, l'événement phare de l'année fut l'Assemblée générale qui eut lieu le 17 juin 2024 dans la Salle du Grand Conseil vaudois. 130 membres y prirent part. A l'issue de l'AG ceux-ci eurent le privilège d'entendre un brillant exposé de Jean-Philippe Ceppi producteur de *Temps Présent* durant 20 ans : «Fake news : comment assurer la légitimation des médias et de la parole scientifique?». L'AG fut suivie d'un cocktail dînatoire. Nos membres apprécièrent tout particulièrement cette soirée et se déclarèrent très impressionnés par la conférence de Jean-Philippe Ceppi.

Lors de l'Assemblée générale, deux nouveaux membres du Comité furent élus : Marianne Grieshaber, nouvelle comptable au bénéfice d'une longue expérience professionnelle, et Christian Mühlheim, expert en administration.

En outre Gérald Nicod, membre de longue date de notre Comité, et représentant de ce dernier à l'Assemblée des délégués de la SRG SSR, fut élu en tant que 2e représentant du Comité au Conseil régional.

L'AG fut également l'occasion de remercier pour leur engagement de plusieurs années Gérard Michaud (à l'origine d'un règlement « Défraiement et rémunérations du Comité ») et Pascal Kotté (passage à l'informatique), démissionnaires.

Une nouveauté dès 2024 : des membres d'honneur (exemptés de cotisations) peuvent être choisis, en remerciement de grands services rendus. Deux personnalités furent élues par l'AG sur proposition du Comité : Jean-Jacques Sahli et Marianne Nicod.

Activités du Comité en 2024

Du point de vue interne, le passage à l'informatique finalisé en 2023, n'a pu donner les résultats escomptés qu'en 2024. Le système adopté, géré par un mandataire externe, s'étant révélé trop complexe et surtout trop onéreux, le Comité a recruté une comptable professionnelle, afin de gérer ses comptes à l'interne. Dès 2024, les tâches relatives à la gestion du fichier et à la comptabilité ont ainsi été reprises par les membres du Comité.

Toujours dans l'optique d'une meilleure maîtrise des coûts, une enquête méthodique par téléphone auprès de chacun de nos membres que nous contactons par courrier postal a été

menée en novembre et décembre. Ceci afin de déterminer parmi ces membres ceux détenant une adresse électronique. Les envois par la poste passèrent ainsi de 169 à 27, un succès inespéré.

Afin d'assurer une gestion régulière de la SSR Vaud, le Comité s'est réuni les deuxièmes mercredis du mois, excepté en juillet et en août. Trois séances purent être supprimées, ce qui permit de limiter les coûts.

En outre les membres délégués du Comité ont participé aux manifestations suivantes de la SSR Suisse Romande :

- aux dix séances du Conseil du public
- aux deux séances du Conseil régional
- aux trois séances de la Conférence des Présidents des SSR cantonales
- aux deux Assemblées des délégués SSR.

Quant à la collaboration avec le Mediativ, elle a continué de manière régulière.

Activités de la SSR Vaud en 2024

Rencontrant toujours le même succès, les deux « Rencontres avec les Journalistes de la RTS » ont eu lieu comme à l'accoutumée les troisièmes jeudis des mois de février et de mars, au restaurant La Torre à Lausanne. Nos membres se montrèrent ravis de converser avec les journalistes qu'ils apprécient, et ces derniers furent contents de rencontrer leur public. C'est ainsi que nos membres eurent le plaisir de rencontrer, les 22 février et 21 mars 2024, Valérie Hauert et Huma Khamis ainsi que Stéphane Deleury, Valentin Emery, David Lemos, Joël Robert, Jean-Marc Richard et Thibaut Schaller.

2024 fut la deuxième année d'un partenariat intéressant, noué avec la SSR Genève. Nos membres purent assister à deux manifestations organisées par cette dernière :

- Le 7 mai 2024, une conférence de Pierre-Olivier Volet, rédacteur en chef de l'actualité TV, «Du Téléjournal au 19h30», fut suivie par 21 de nos membres
- Le 2 octobre 2024, nos membres purent assister à une table ronde « Les médias et la guerre de Gaza » organisée par le Club de la Presse à Pregny.

En plus des événements ci-dessus, cinq manifestations jalonnèrent l'année 2024 :

- Le 17 juin 2024 notre Assemblée générale fut couronnée de succès, dû à la personnalité de l'orateur, Jean-Philippe Ceppi, producteur de *Temps Présent* durant 20 ans : 130 personnes y participèrent.
- Comme cité en introduction, des démarches furent initiées en 2023 déjà, afin de permettre à nos membres de participer au FIFAD, organisé aux Diablerets du 3 au 10 août 2024. La SSR Vaud décida de financer la moitié du prix des billets. 39 membres en bénéficièrent, dont 30 s'affilièrent ensuite en tant que nouveaux membres de la SSR Vaud.
- Le 26 septembre la SSR Vaud eut le plaisir d'accueillir 26 nouveaux membres, qui eurent le privilège de pouvoir assister en direct à l'émission *Forum*, et ensuite de pouvoir poser leurs questions aux journalistes de cette émission.
- Le 20 novembre ce furent 80 personnes qui vinrent écouter Sébastien Faure, producteur de *Mise au Point* : « Les moments marquants d'une carrière de reportages ».
- Enfin le 1er décembre la projection-concert organisée par la SSR au cinéma du Capitole « Et si on jouait ensemble ? », ouverte au public, fit salle comble.

Objectifs et projets pour l'année à venir

Grâce aux deux campagnes menées par la SSR et la SSR Suisse Romande sous forme de spots, une centaine de nouveaux membres ont rejoint la SSR Vaud. À ceux-ci s'ajoutent les 30 nouveaux membres recrutés lors du FIFAD. Cependant il est à relever qu'une cinquantaine de membres ont démissionné, pour raison d'âge ou de maladie.

Les objectifs de la SSR Vaud pour 2025 sont encore une fois d'innover, afin de varier notre offre pour attirer de nouveaux membres. Dans ce but nous avons le privilège de pouvoir convier nos membres pour un concert de la Sinfonietta au Métropole de Lausanne le 15 mai prochain.

Nous allons aussi procéder à une approche d'un public plus jeune, intéressé par les médias.

Nombre du membre au 31 décembre 2024: 825

Membres du Comité au 1^{er} janvier 2025

Christine Renaudin	<i>Présidente, Conseil régional</i>
Florence Siegrist	<i>Vice-présidente, Conseil du public, rédactrice pour le Média tic</i>
Marie Cottier	<i>Secrétaire, Conseil du public (suppléante)</i>
Marianne Grieshaber	<i>Trésorière</i>
Laurent Klein	<i>Conseil du public</i>
Christian Mühlheim	<i>Membre</i>
Gérald Nicod	<i>Conseil régional, Assemblée des délégués SSR</i>
Claude Reymond	<i>Membre</i>
Anita Sonnay	<i>Responsable du fichier des membres et des réseaux sociaux</i>
Fabienne Freymond Cantone	<i>Invitée, Comité régional</i>
Martine Chalverat	<i>Invitée, Comité régional</i>

3. RAPPORT DU CONSEIL DU PUBLIC

La RTS assume bien son rôle de service public

En 2024, le Conseil du public (CP) a entamé une nouvelle législature avec une nouvelle présidence et en renouvelant près de la moitié de ses membres. Dans cette constellation, le CP a produit au total 19 rapports qui traitent tout le spectre des productions de la RTS, en radio, en TV, en ligne et sur les réseaux sociaux.

Analyses thématiques et transversales

Au cours de l'exercice sous revue, le CP a analysé toutes les séries produites par la RTS en soulignant les vrais succès (*Délits mineurs*), les résultats plus mitigés (*Hot Dogs*) et les réalisations moins réussies (*Les Indociles*). Nonobstant, le CP encourage vivement la RTS à poursuivre sur la voie de ces productions propres en travaillant à affiner les critères de choix des projets et en améliorant le professionnalisme, en particulier au niveau de l'écriture des scénarios.

Le CP a aussi jeté un œil attentif sur les couvertures d'événement spéciaux (renouvellement du Conseil fédéral, conflit israélo-palestinien, élection présidentielle américaine ou JO de Paris). Ses conclusions sont là très positives. Idem pour la nouvelle formule/présentation du 12.45. Il estime en revanche que la couverture de l'actualité des régions de Suisse alémanique et du Tessin dans *Forum* et au 19.30 pourrait encore être améliorée et développée.

Le CP a aussi souligné l'importance et la pertinence des émissions culturelles de la RTS dont il a traité : *De la scène à l'écran*, *Ramdam* ou *Le Kiosque à musiques*. La RTS joue là très bien son rôle de médiatrice culturelle. Le CP note au passage la dépendance de certaines émissions à leur présentatrice ou présentateur, par ailleurs excellents. Sur la grille d'été de La 1^{ère} (*Ici la Terre* ; *Que le Monde est vaste* ; *Plage publique*), le CP note quelques différences assez sensibles entre le niveau de production mais loue les efforts engagés.

Enfin, le Conseil du public ne tarit pas d'éloges sur des formats comme les podcasts *Dingue* et *Crimes suisses*, sur la collaboration RTS/presse écrite (*La Liberté*) d'*Histoire vivante*, sur la 3^e *Mi-temps* de Couleur3, sur les chroniques de *La Matinale* (La 1^{ère}) et sur le format d'investigation *Vraiment*.

Formation continue et échanges

Pour mieux faire connaître son activité et son mode de fonctionnement, le CP a réalisé une vidéo de présentation qui explique de façon simple et compréhensive quel est son rôle, quelles sont aussi les limites de son mandat et comment il travaille. Cette vidéo est disponible sous : <https://ssrsr.ch/conseil-du-public/>

Le 13 mai, le CP a organisé une séance décentralisée dans le canton du Jura. A Delémont, ses membres ont pu apprendre très concrètement comment l'on devient journaliste en Suisse, quelles sont les exigences, quel est le cursus de formation, grâce aux explications détaillées de Marc-Henri Jobin, directeur du Centre de formation au journalisme et aux médias (CFJM).

La séance s'est conclue par une visite du Théâtre du Jura qui a permis de découvrir des aspects souvent méconnus d'une médiation culturelle réussie dans une région périphérique où la culture n'a pas toujours bénéficié d'une infrastructure de qualité pour s'exprimer.

Veille des émissions

Lancée en 2022, la *veille des émissions* permet aux membres du CP de faire part aux responsables de la RTS de leurs remarques, critiques ou louanges sous forme de brèves notices. Ces *veilles des émissions* sont envoyées le jeudi précédant la séance plénière du CP. Ce délai permet aux responsables de la RTS de donner des réponses circonstanciées lors de la séance mensuelle du lundi.

Conclusion

Enfin, le CP adresse ses très vifs remerciements à l'équipe du Secrétariat général de la SSR Suisse Romande pour son soutien administratif et logistique, ainsi qu'à l'ensemble des responsables de la RTS qui participent à ses séances pour la qualité des échanges menés à cette occasion. Des remerciements tout particuliers sont adressés à Dominique Lienher qui prendra sa retraite début 2025.

Jean-Raphaël Fontannaz

Président du Conseil du public

Emissions et thèmes analysés en 2024 :

1. Série *Délits mineurs*
2. Série *Les indociles*
3. Renouveau du Conseil fédéral
4. Conflit israélo-palestinien
5. Podcast *Dingue*
6. Le Journal du 12.45 (RTS1)
7. *Histoire vivante*
8. Podcast *Crimes suisses*
9. Couverture de l'actualité des régions de Suisse alémanique et du Tessin dans *Forum* et le 19.30
10. 3^e *Mi-temps* (Couleur3)
11. *Le Kiosque à musiques*
12. *Jeux olympiques de Paris*
13. *De la scène à l'écran*
14. Chroniques de *La Matinale* (La 1^{ère})
15. *Ramdam*
16. Format d'investigation *Vraiment*
17. Série *Hot Dogs* (RTS1)
18. Election présidentielle américaine
19. Grille d'été 2024, RTS 1^{ère} : *Ici la Terre ; Que le Monde est vaste ; Plage publique*

Lien vers les rapports des groupes de travail : <https://ssrsr.ch/conseil-du-public/analyse-des-emissions/>

Détails des rapports par ordre chronologique

15 janvier

- Série *Délits mineurs* GT : J.-R. Fontannaz, J.-J. Plomb, P. Schneider (rapport)
- Série *Les indociles* GT : J.-R. Fontannaz (rapport), P.-Y. Moeschler, F. Siegrist

26 février

- Traitement RTS du renouvellement du Conseil fédéral (12.2023) GT : J.-R. Fontannaz, L. Longo (rapport), C. Schwaab, J.-Ph. Terrier
- Traitement RTS du conflit israélo-palestinien GT : L. Klein, J.-J. Plomb, Y. Seydoux (rapport), J.-Ph. Terrier

18 mars

- Podcast Dingue GT : E. De Coulon, P. Schneider, C. Schwaab, J.-Ph. Terrier
- Le Journal de 12.45 (RTS1) GT : J.-R. Fontannaz, L. Klein, L. Longo (rapport), J.-J. Plomb

22 avril

- Emission Histoire Vivante GT : J. Cordonier (rapport), E. De Coulon, F. Engel, Y. Seydoux
- Podcast Crimes suisses GT : J.-R. Fontannaz, L. Klein, J.-J. Plomb, L. Wicht (rapport)

13 mai

- Séance décentralisée dans le canton du Jura, à Delémont, Hôtel de Ville
Comment devient-on journaliste en Suisse, avec Marc-Henri Jobin, directeur du CFJM,
Visite du Théâtre du Jura

24 juin

- Couverture de l'actualité des régions de Suisse alémanique et du Tessin dans Forum et le Journal de 19h30 GT : J.-Ph. Terrier (rapport), J. Cordonier, E. de Coulon, F. Siegrist
- Emission 3e Mi-temps (Couleur3) (samedi 15h-17h) GT : N. Déchanez, P. Schneider (rapport), C. Schwaab, L. Longo

9 septembre

- Emission Le Kiosque à Musiques GT : N. Déchanez (rapport), J.-R. Fontannaz, J.-J. Plomb, C. Schwaab
- Traitement des Jeux olympiques de Paris GT : J.-Ph. Terrier (rapport), C. Chappuis, J.-J. Plomb, F. Siegrist

7 octobre

- De la scène à l'écran GT : J. Cordonier (rapport), N. Déchanez, E. de Coulon, F. Siegrist
- Chroniques de La Matinale (La 1ère) C. Schwaab (rapport), F. Engel, L. Klein, L. Wicht

18 novembre

- Emission Ramdam GT : J. Cordonier (rapport), J.-R. Fontannaz, L. Longo, J.-Ph. Terrier
- Format d'investigation Vraiment GT : F. Siegrist (rapport), J. Cordonier, N. Déchanez, J.-Ph. Terrier
- Emission Hot Dogs (RTS1) GT : L. Longo (rapport), B. Manzoni, J.-J. Plomb, F. Siegrist

9 décembre

- Traitement de l'élection présidentielle américaine GT : J.-R. Fontannaz (rapport), L. Klein, J.-J. Plomb, J.-Ph. Terrier
- Trois émissions radio de la grille d'été 2024, RTS 1ère : Ici la Terre ; Que le Monde est vaste ; Plage publique. GT : J. Cordonier (rapport), A. Addo, F. Engel, B. Manzoni

4. RAPPORT DE L'ORGANE DE MÉDIATION

Ce qui trouble les hommes, ce ne sont pas les choses, mais les jugements qu'ils portent sur les choses.

Epictète

L'important est de ne pas cesser de poser des questions.

Albert Einstein

I. Remerciements

Je remercie tout d'abord Mesdames Nathalie Abbet et Dominique Lienher de la SSR.SR pour leur agréable et efficace collaboration et pour avoir assuré le lien entre mon activité et celle des autres organes de la SSR.SR.

Mes remerciements vont également au président du Conseil du public, Monsieur Jean-Raphaël Fontannaz ainsi qu'à ses membres pour le renouvellement de leur confiance.

J'en profite pour témoigner ma reconnaissance à Mesdames Michèle Steudler, Anaïs Fontaine, Anne Genin et Gabrielle Picard, respectivement cheffe et collaboratrices du service des Affaires juridiques de la RTS, ainsi qu'à Monsieur Ron Hochuli, secrétaire général de l'Actualité et des Sports, Monsieur Luc Mariot, adjoint au département Société & Culture, et Monsieur Jean-Philippe Ceppi, expert en affaires déontologiques et juridiques auprès de la direction du département Société & Culture, pour leur implication dans le suivi des cas de médiation et pour les discussions constructives que nous avons eues.

Je n'oublie pas de saluer la participation active de tous les responsables, producteurs et journalistes de la RTS qui ont été sollicités dans le cadre des processus de médiation, en particulier ceux qui ont accepté de venir discuter autour d'une table lors des séances de médiation.

Enfin, je relève la contribution des auditeurs, téléspectateurs et utilisateurs des autres services journalistiques de la RTS, qui ont pris le temps d'expliquer leur mécontentement et d'émettre leur avis critique envers certaines émissions. Au-delà des particularités de chaque cas, les démarches individuelles du public permettent à la RTS d'avoir un retour constructif sur ses programmes et lui donne quelques pistes pour améliorer la qualité de son service public.

Toutes les personnes citées ont contribué à ce que je puisse mener mon activité de médiatrice dans de bonnes conditions et à ce que le processus devant l'Organe de médiation SSR.SR puisse être un espace de dialogue entre la RTS et son public et qu'il permette de limiter les plaintes subséquentes auprès de l'Autorité Indépendante d'Examen des Plaintes (AIEP), deux aspects voulus par la Loi sur la radio et la télévision.

II. Première partie : gestion courante de l'Organe de médiation

En dehors du traitement des réclamations au sens de l'art. 91 de la Loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV), la gestion courante de l'Organe de médiation a impliqué en 2024 les activités suivantes :

1° Courriels

Depuis la mise en ligne d'un formulaire de contact pour déposer une réclamation devant l'Organe de médiation, la médiatrice reçoit moins de courriels qui n'entrent pas dans son champ de compétence. Il reste néanmoins quelques messages électroniques avec des contenus divers, par exemple des critiques plus larges que les griefs des articles 4 et 5 LRTV, des demandes de contact, des informations sur des événements à couvrir, des problèmes techniques de réception, voire quelques insultes et coups de gueule. Les expéditeurs sont pour la plupart redirigés vers les services compétents.

2° Auditions de candidats pour le Conseil du public

Le 21 juin 2024, la Médiatrice a, avec le Président et un membre élu du Conseil du public, auditionné à Lausanne des nouveaux candidats pour le Conseil du public.

3° Autres activités

Du 13 au 15 mars 2024, la Médiatrice a participé à la commission Médiation de la rencontre annuelle des Médias Francophones Publics qui a eu lieu à Lausanne. Le 12 décembre 2024, elle a participé à Berne à la célébration des 40 ans de l'Autorité Indépendante d'Examen des Plaintes.

4° Suppléance

La suppléance de l'Organe de médiation est assurée depuis le 1^{er} janvier 2024 par Laurence Alder-Weber, avocate et médiatrice.

III. Seconde partie : traitement des réclamations au sens des art. 91ss LRTV par l'Organe de médiation

Dans ce chapitre, seules les réclamations au sens des art. 91ss LRTV et donc entrant dans le champ de compétence de l'Organe de médiation seront développées et retenues pour les statistiques.

A titre informatif, il convient de mentionner que l'Organe de médiation a reçu en 2024 plusieurs réclamations qui n'entrent pas dans ce décompte, soit parce qu'elles étaient irrecevables (par exemple pour non-respect du délai de 20 jours à partir de la diffusion de l'émission, suite au refus du réclamant de donner son identité et/ou son adresse ou par manque d'argumentation compréhensible), soit parce que les réclamants ont renoncé à leur démarche une fois le processus expliqué. A noter que ceux-ci ont toujours la possibilité de s'adresser en direct à la RTS avec un courriel du public.

En 2024, l'Organe de médiation a reçu 49 nouvelles réclamations, soit 13 de plus qu'en 2023. Il a également finalisé 6 réclamations des 7 qui étaient en cours à la fin 2023.

La Télévision (RTS 1) a été visée à 22 reprises (46.9%), la Radio (RTS Première et RTS Couleur3) à 7 reprises (12.3%) et les autres services journalistiques à 20 reprises (38.8%). La répartition des pourcentages est, par rapport à 2023, en légère augmentation pour la télévision, en grande diminution pour la radio et en grande augmentation pour les autres services journalistiques.

Réclamations concernant la Télévision	
<i>19:30</i>	9
<i>Films</i>	4
<i>Mise au point</i>	2
<i>Temps présent</i>	2
<i>Infrarouge</i>	2
<i>36.9</i>	1
<i>Géopolitis</i>	1
<i>BasiK</i>	1
<i>Finale Basket</i>	1

Réclamations concernant la Radio	
<i>Les Dicodeurs</i>	2
<i>Forum</i>	1
<i>La matinale</i>	1
<i>Les Beaux parleurs</i>	1
<i>Drôle d'époque</i>	1
<i>Tu viens</i>	1

Réclamations concernant les autres services journalistiques	
<i>Vraiment</i>	14
<i>RTS Info</i>	7
<i>Play RTS Film</i>	1

Les sujets qui appellent des réclamations sont très divers. Les émissions en lien avec l'actualité sont concernées de façon prépondérante.

Concernant les griefs invoqués en 2024, c'est toujours le principe de la présentation fidèle des faits de l'art. 4 al. 2 LRTV, avec ses sous-catégories (libre formation de l'opinion, diligence, véracité, transparence et présomption d'innocence), qui a été invoqué dans la grande majorité des cas, suivi par le principe du reflet de la diversité des événements et des opinions de l'art. 4 al. 4 LRTV. A noter que certaines réclamations faisaient référence à plusieurs principes. La protection de la jeunesse a également été évoquée.

Concernant ces griefs, il a été privilégié de ne pas citer pour chaque cas de médiation décrit ci-dessous la base légale applicable, mais plutôt de résumer en quelques mots les doléances des réclamants, en restant au plus proche des formulations utilisées. L'anonymat des réclamants ainsi que la confidentialité des discussions qui ont eu lieu et des termes de l'accord qui a été trouvé ont été maintenus.

Quant au mode de traitement, sur les 49 nouvelles réclamations de 2024, 9 ont été traitées en 2024 ou seront traitées au début 2025 par une séance de médiation ; les autres ont été traitées ou sont encore en cours de traitement par écrit.

Quand le processus a eu lieu par écrit, le courrier de la RTS ne s'est pas toujours limité à donner des explications ; il pouvait aussi parfois contenir des excuses, la reconnaissance d'un manquement et/ou une rectification. Il en va de même pour les séances de médiation qui ne se sont pas toujours limitées à un échange de points de vue.

Au-delà du traitement des cas particuliers, les échanges de médiation sont toujours, au sein de la RTS, l'occasion de prises de conscience et de discussions subséquentes à l'interne visant l'amélioration des programmes.

A préciser encore que 3 réclamant.e.s se sont fait accompagner par un.e avocat.e et que 8 réclamant.e.s étaient personnellement concerné.e.s par l'émission de la RTS visée ou faisaient partie d'associations et de groupements touché.e.s par l'émission.

Pour les séances de médiation, la délégation de la RTS est en principe composée de 2 personnes : un représentant de l'émission visée par la réclamation ; un représentant de la direction pour une vision transversale et à long terme des programmes ainsi que pour faire un retour lors des cours internes de déontologie. Le service juridique n'est en principe plus représenté, mais reste disponible par téléphone pour les aspects légaux qui pourraient se poser.

1° Réclamations déposées en 2023 dont 6 finalisées et 1 toujours en cours en 2024 (7)

RTS Première, Forum du 22 août 2023 (Grand débat : Caisse-maladie publique : le retour ?)

Le réclamant critique le choix des invités et leur temps de parole qui amène un déséquilibre en faveur du parti socialiste et du camp favorable à une caisse-maladie publique. Ce déséquilibre est renforcé par le temps de parole de l'experte (Anne-Sophie Dupont) qui est dans le camp du Pour, alors qu'elle devrait, selon lui, être neutre. Il regrette que la RTS ne soit pas intervenue pour ramener un certain équilibre, ce d'autant plus en période d'élections fédérales.

Le processus a eu lieu par écrit. Le réclamant n'ayant pas donné de nouvelles dans les délais impartis, le processus a été clôturé en laissant la voie de l'AEIP ouverte.

RTS Première, Tribu du 8 septembre 2023 (Les jeunes et la politique)

Le réclamant critique le fait que la RTS inclut dans ses émissions la thématique du vote des jeunes, même après l'interdiction faite par le Conseil d'Etat vaudois d'organiser des débats électoraux dans les écoles et les gymnases. Cette possibilité avait été souhaitée par la gauche en veille d'élections fédérales et la RTS invite précisément dans cette émission Isabelle Csupor, professeure associée à la Haute école de travail social et de la santé de Lausanne, mais aussi membre d'Ensemble à Gauche de Genève, pour parler du livre qu'elle a co-écrit avec Laurence Ossipow et Maxime Felder "Forger la citoyenneté juvénile". Or, il est clair pour le réclamant que le contenu de ce livre est connoté à gauche. Il regrette aussi l'image illustrant l'émission sur le site internet qui représente des jeunes activistes en lien avec l'urgence climatique. Pour lui, l'émission est orientée pour inviter à voter à gauche.

Le processus a eu lieu par écrit. Le réclamant n'ayant pas donné de nouvelles dans les délais impartis, le processus a été clôturé en laissant la voie de l'AEIP ouverte.

RTS 1, Mise au point du 19 novembre 2023 (L'Abbaye de St-Maurice gangrénée par les abus sexuels)

Pour le réclamant, cette émission est tendancieuse, à charge et sans aucune nuance. Elle viole ainsi le principe d'objectivité et de présomption d'innocence. La RTS y fait un réquisitoire sans preuve et livre les coupables présumés au public romand sans étayer ses critiques ni fournir de preuves suffisantes. Par ailleurs, l'émission insinue que l'Eglise catholique n'a aucune prise de conscience et n'a rien entrepris, alors que cette dernière a mis en place un organe d'accueil des lésés et renforce la prévention auprès des prêtres.

Le processus a eu lieu par écrit. Le réclamant n'a pas été satisfait et a saisi l'AIEP.

RTS Première, 12:30 du 3 décembre 2023 « La vaccination contre le Covid n'est pas recommandée pour la majorité de la population malgré les cas en hausse » ainsi que son pendant sur RTS Info « L'actuelle vague de Covid en Suisse favorisera une immunité collective renforcée »

Pour le réclamant, l'émission comporte plusieurs éléments factuels faux. Tout d'abord, contrairement à l'annonce que la vague actuelle est « sous contrôle », il n'existe aucune mesure permettant de juguler la propagation du virus. Ensuite, le titre est trompeur car les

variants Pirola qui deviennent dominants échappent à l'immunité liée aux variants XBB. De plus, il a été mis en évidence qu'une infection conduit à une dérégulation immunitaire, laissant les individus à risque exposés à des surinfections virales ou bactériennes. Il regrette que les propos du soi-disant expert sont présentés sans contrepoint et sans confrontation à l'état réel des connaissances scientifiques. Pour lui, les propos relatés incitent à des comportements dangereux, en particulier à s'infecter, alors que l'agent pathogène pourra conduire à des troubles immunitaires ou diverses conséquences sur la santé physique et psychique des adultes et des mineurs, avec un impact sur le bon fonctionnement et la stabilité des institutions, notamment l'accès aux soins.

Le processus a eu lieu par écrit et n'a pas satisfait le réclamant.

RTS Première Forum du 7 décembre 2023 et story Instagram du 8 décembre 2023 (Le coût de la virilité en Suisse : Un rapport fait les comptes / La virilité coûterait plus de 9 milliards par an à la Suisse selon un rapport)

Le réclamant reconnaît la légitimité du combat mené par les auteures du rapport et la nécessité de se questionner sur ce sujet, mais il considère que la publication de la RTS constitue une violation de l'éthique journalistique. Il s'inquiète de voir de la pseudoscience diffusée par le service public et souhaite faire évoluer les pratiques de "fact checking" internes de la RTS. Selon lui, le rapport en question ne répond pas aux exigences d'une recherche scientifique et la RTS aurait pu s'en rendre compte aisément : en un simple coup d'œil, on peut déjà constater l'absence de notes de bas de pages et le peu d'auteur.e.s cité.e.s. Ensuite, en parcourant le rapport, des impressions méthodologiques, des erreurs de calcul et des biais apparaissent. Il demande un correctif.

Le processus a lieu par écrit et a partiellement satisfait le réclamant qui a renoncé à poursuivre ses démarches à l'AIEP.

RTS Instagram Tataki, publication du 8 décembre 2023

Le réclamant critique un post publié le vendredi 8 décembre 2023 sur la plateforme Instagram, en particulier le slide 4 du post, dans lequel est relayé un tweet contenant les termes "la pourriture de ce monde" qui a pour le réclamant un caractère profondément antisémite et n'a pas à être relayé par la RTS. En effet, selon lui, ce message fait, au vu du contexte actuel, clairement référence aux Israéliens, voire même plus largement au peuple juif.

Le processus a eu lieu par écrit et a satisfait le réclamant.

2° Réclamations déposées et clôturées en 2024 (15)

RTS 1, Déprogrammation du film « La Maison de retraite » avec Gérard Depardieu

Cette décision de la RTS a appelé 4 réclamations distinctes avec des critiques toutefois similaires. Les personnes trouvent cette décision arbitraire et discriminatoire. Elles regrettent que la RTS se cache derrière une protection du public en faisant des choix pour lui.

Trois processus ont eu lieu par écrit. Un réclamant a été satisfait par les explications de la RTS et a retiré sa réclamation. Les deux autres réclamants n'ont pas été satisfaits.

La dernière réclamation a été traitée par une séance de médiation. Le processus est toujours en cours à la fin 2024.

RTS 1, Infrarouge du 14 février 2024 (13^e rente AVS, arrosoir ou bouée de sauvetage ?) et émission spéciale votations fédérales ainsi que diverses émissions

Pour le réclamant, diverses émissions en lien avec l'initiative fédérale pour une 13^e rente AVS contiennent des propos faux en prétendant que seules les personnes avec une activité lucrative payent les cotisations AVS, alors que les personnes à l'Assurance invalidité y sont aussi soumises par des factures envoyées par les prestations complémentaires tous les 3 mois. Le réclamant demande à la RTS de rectifier ces informations et d'intégrer dans de prochains débats les personnes à l'Assurance invalidité qui font partie de la population suisse au même titre que les autres citoyen.ne.s.

Suite à la réponse écrite de la RTS, le réclamant a retiré sa réclamation.

RTS 1, 19:30 du 22 avril 2024 (interview de Pierre-André Page, conseiller national fribourgeois au sujet de l'UNRWA)

Le réclamant critique le fait que le présentateur ne soit pas intervenu pour rectifier la dernière phrase de l'interview "On ne peut pas verser un tel montant à une association terroriste", d'autant plus qu'il s'agit selon lui de propos à portée pénale pour lesquels un conseiller national ne peut pas être inquiété en raison de son immunité parlementaire.

Une séance de médiation a eu lieu qui a satisfait le réclamant.

RTS Info Publication du 26 avril 2024 (le journaliste de la RTS François Ruchti primé pour son enquête sur les abus sexuels de Saint-Maurice)

La réclamante estime qu'en utilisant comme support visuel la photographie de Roland Jaquenoud, la RTS jette l'opprobre sur ce dernier et viole le principe de présomption d'innocence. De plus, la mention qu'il est « le nouveau numéro un de l'abbaye » est inexacte. La séance de médiation n'a pas satisfait la réclamante. Sa plainte à l'AIEP a été rejetée.

RTS Geopolitis du 4 mai 2024 (Israël, sur tous les fronts)

Le réclamant relève que la RTS présente l'invité, M. Pascal de Crousaz, comme un docteur en relations internationales sans mentionner sa véritable fonction auprès de la banque Pictet qui apparaît sur le site internet de son employeur comme « Pascal de Crousaz Head of Israel Desk, International Relations Specialist Pictet Wealth Management ». Le réclamant estime que cette ambiguïté doit être levée car elle constitue un manque de déontologie.

Le processus a eu lieu par écrit et a satisfait le réclamant.

RTS 1, 19:30 du 7 mai 2024 (Initiative sur l'allègement des primes maladie : la RTS a développé un calculateur ainsi que l'article sur RTS Info du 7 mai 2024 (Profiteriez-vous de l'initiative pour limiter les primes ? Notre calculateur))

Ces émissions ont fait l'objet de 2 réclamations

1^{ère} réclamation

Le réclamant estime que la présentation du sujet est biaisée et déséquilibrée. Des informations importantes manquent, notamment sur le financement de la limitation du montant des primes. Pour lui, la RTS apporte du rêve et influence les résultats avant même la tenue des votations. Il estime également que la facilité de l'utilisation de l'outil proposé et la promotion qui en est faite prend le pas sur tout autre article ou reportage sur le sujet.

Le processus a eu lieu par écrit et n'a pas satisfait le réclamant.

2^{ème} réclamation

Les réclamants estiment que le calculateur proposé est partial et unilatéral. Celui-ci ne présente que la réduction des primes, sans mentionner l'augmentation des charges payées par les contribuables pour subventionner ces primes maladies. Certains peuvent être induits en erreur et penser économiser un peu, alors qu'ils devront peut-être payer plus pour financer ce système de redistribution. La RTS a manqué à sa neutralité politique en influençant les résultats des votations. Le calculateur devrait être revu en y intégrant les coûts pour le contribuable et la RTS devrait informer le public de ce complément.

Le processus a eu lieu par écrit et n'a pas satisfait les réclamants.

RTS Première, Drôle d'époque du 17 mai 2024 (Invité sur la question Gaza-Israël)

Le réclamant critique le fait que la RTS ait laissé l'invité dire « c'est un massacre dans les proportions 2 à 2000 (...). B. Netanyahu est un être dangereux (...). », sans correction ni remise en cause.

Le réclamant rectifie ainsi : Il y a à sa connaissance 1270 victimes israéliennes du 7 octobre 2023 + 620 soldats tués dans les combats à Gaza + 129 otages (morts ou vivants), soit un total de 2019 victimes israéliennes. Si on appliquait la proportion avancée par l'invité, cela résulterait à plus de 4 millions de victimes palestiniennes. Il attend une correction immédiate de telles désinformations.

Le processus a eu lieu par écrit. Le réclamant a saisi l'AIEP qui a rejeté sa plainte.

RTS Audio et Podcast Vraiment du 21 mai 2024 (Qui est Louis Fouché, le médecin français qui fait peur à la Suisse ?)

Cette émission a fait l'objet d'une cinquantaine de demande d'intervention. Cela étant, après avoir exposé le cadre LRTV et le champ de compétence de l'Organe de médiation SSR.SR, seuls 13 réclamant.e.s ont poursuivi leurs démarches.

Les critiques sont nombreuses et virulentes. Elles portent principalement sur des éléments qui sont selon les réclamant.e.s partiels, faux et partiaux.

Les processus ont eu lieu par écrit et n'ont pas satisfait les réclamant.e.s dont 5 ont poursuivi leurs démarches à l'AIEP qui n'a pas encore délibéré à la fin 2024.

RTS Première, Les Beaux Parleurs du 2 juin 2024

Le réclamant regrette que la RTS ait laissé Madame Calmy Rey affirmer que la Cour pénale internationale avait émis des mandats d'arrêt contre le premier ministre israélien et certains autres responsables gouvernementaux, alors que de telles décisions n'ont pas encore été prises. Il s'interroge également sur le sens de la présence d'une ancienne conseillère fédérale à ce type d'émission.

Le processus a eu lieu par écrit mais n'a pas satisfait le réclamant.

RTS 1, 19:30 du 5 juin 2024 (divers sujets en lien avec l'initiative Pour la liberté et l'intégrité physique)

La réclamante a fait une réclamation très détaillée dont les divers arguments reprochent à l'émission de ne pas présenter les faits de manière fidèle et complète pour permettre la libre formation de l'opinion du public.

Le processus a eu lieu par écrit et n'a pas satisfait la réclamante.

RTS 1, le 19:30 du 15 juin 2024 (Quand l'apprentissage vire au cauchemar)

Le réclamant estime que le reportage est inexact et ne permet pas au public de se faire une opinion correcte. Les chiffres avancés sont inexacts et partiaux, ne permettant ainsi pas selon lui de tirer les conclusions avancées. Il manque une contextualisation et une mise en perspective avec d'autres chiffres. Enfin, le reportage se termine par un commentaire qui n'apparaît pas comme tel.

Le processus a eu lieu par écrit et n'a pas satisfait le réclamant.

RTS Première, Les Dicodeurs du 20 juin 2024

La réclamante estime que l'humour ne permet pas de laisser entendre que les Conseillers fédéraux, en particulier ceux de droite, sont incompetents et font mal leur travail. Elle critique les propos de l'animatrice qui semblent viser nommément Monsieur le conseiller fédéral Albert Rösti.

Le processus a eu lieu par écrit et a satisfait la réclamante.

RTS Couleur 3, Tu viens du 4 août 2024

Le contenu de cette émission, qui fait le récit factice d'une femme se rendant sur la planète Mars et décrit avec précision une pratique sexuelle, a choqué le réclamant qui estime que la RTS ne peut pas en tant que service public diffuser un contenu si odieux et inadmissible. Il a demandé à ce que cette émission soit supprimée et ne soit plus diffusée.

Le processus a eu lieu par écrit et n'a pas satisfait le réclamant.

RTS 1, Finale de basketball féminin France-US du 11 août 2024

Le réclamant explique que, au moment où le commentateur sportif informe les spectateurs que l'équipe nationale des États-Unis a remporté les derniers 7 titres olympiques et qu'elle serait sur le point de remporter son huitième titre consécutif, deux phrases n'ont pas leur place : *"cela n'est jamais arrivé dans le basket mondial"* et *"même les hommes n'en ont pas été capables"*. Pour le réclamant, cette comparaison a un caractère sexiste et discriminatoire, car elle prend comme référence les résultats de l'équipe masculine pour mesurer la valeur des performances sportives de l'équipe féminine.

Le processus a eu lieu par écrit et a satisfait le réclamant.

RTS Première, Les Dicodeurs du 9 septembre 2024

Le réclamant estime que l'humour a des limites. Il critique le fait qu'un Dicodeur se permette de laisser entendre qu'un Suisse allemand est un animal peu poilu qui fait un son incompréhensible. Il a exigé des excuses.

Le processus a eu lieu par écrit et n'a pas satisfait le réclamant.

3° Réclamations déposées en 2023 (1) et 2024 (19) et toujours en cours à fin 2024 (21)

RTS Première, Forum du 8 septembre 2023 (En Valais, transition mouvementée entre Sébastien Fanti et le nouveau préposé à la protection des données) et RTS Info, Article Une transition tendue entre les préposés valaisans à la transparence du 8 septembre 2023.

Pour le réclamant, les deux émissions comportent des erreurs et des imprécisions de nature à tromper l'auditeur et le lecteur, notamment avec les allégations suivantes qui ne correspondent pas à la réalité : les prétendus i) manque de transparence de M. Fanti et ii) problèmes dans la transmission des dossiers entre l'ancien et le nouveau préposé. De plus, les propos tenus par la RTS sont attentatoires à l'honneur.

Le processus a lieu par écrit et est toujours en cours à la fin 2024.

RTS 1, Déprogrammation du film « La Maison de retraite » avec Gérard Depardieu

Cette décision de la RTS a appelé 4 réclamations distinctes avec des critiques toutefois similaires. Les personnes trouvent cette décision arbitraire et discriminatoire. Elles regrettent que la RTS se cache derrière une protection du public en faisant des choix pour lui.

Trois processus ont eu lieu par écrit. Un réclamant a été satisfait par les explications de la RTS et a retiré sa réclamation. Les deux autres réclamants n'ont pas été satisfaits.

La dernière réclamation a été traitée par une séance de médiation. Le processus est toujours en cours à la fin 2024.

RTS 1, 36.9 du 6 mars 2024 (Médecine de guerre)

Le réclamant s'insurge que la RTS n'ait pas pris les précautions d'usage en signalant adéquatement cette émission comportant des scènes de violence inouïe. Il demande à être renseigné sur la politique de la RTS en matière de protection du public.

Le processus est toujours en cours à la fin 2024, une séance de médiation étant prévue en janvier 2025.

RTS Play films de minuit

Le réclamant relève que le site internet de la RTS comporte 3 films de minuit classés « horreur » (notamment Massacre à la tronçonneuse) disponibles à toute heure et par tout un chacun sans aucune précaution quant à la signalétique. Il demande la suppression de ces films tant que la technique ne permet pas d'assurer la protection des mineurs.

Le processus est toujours en cours à la fin 2024, une séance de médiation étant prévue en janvier 2025.

RTS Audio et Podcast Vraiment du 13 septembre 2024 (Enquête sur les pratiques douteuses d'un gynécologue genevois / Médecin sur Google : la vérité derrière les étoiles)

Le réclamant estime que ce reportage est à charge et qu'il contient de nombreux éléments faux et incomplets. Il s'étonne que les vérifications d'usage n'aient pas été faites. Par ailleurs, il critique la dramaturgie utilisée au moyen de la mise en scène et de la musique. Pour lui, l'émission viole la présomption d'innocence et ne permet pas au public de se faire sa propre opinion.

Le processus est toujours en cours à la fin 2024.

RTS 1, 19:30 du 15 septembre 2024 (Après avoir cessé sa collaboration avec Dorian Rossel, le Théâtre du Jura doit se trouver un nouveau directeur)

Pour le réclamant, cette émission est totalement à charge et travestit la prise de position du mis en cause. Le processus est toujours en cours à la fin 2024.

RTS 1, Mise au point du 16 septembre 2024 (reportage sur les loups du Mont-Tendre)

La réclamante dénonce le fait que la RTS donne la parole à M. Fabien Monnet, fondateur et président de *Defend the Wolf* en le présentant comme un citoyen lambda respectueux de la loi qui promeut ses idées par des méthodes démocratiques, alors qu'il s'avère que M. Fabien Monnet fait l'objet d'une plainte pénale, comme un article du Temps du 9 août 2024 l'a révélé (L'Etat de Vaud a dénoncé des activistes pro-loup à la justice). Cet article fait mention «d'enregistrements illicites» et de «données personnelles sensibles» sur les réseaux sociaux, auxquels s'ajoutent des «critiques publiques virulentes», des «appels à des actions non pacifiques», ainsi que des «courriers et messages personnels très agressifs faisant mention de guerre et de conséquences importantes pour tous ceux qui participent au tir des loups». Pour la réclamante, l'omission de mentionner ces éléments contrevient à l'obligation d'informer le public et donne une image faussement bienveillante d'un activiste qui semble considérer que sa cause lui permet de se placer au-dessus des lois.

Le processus est toujours en cours à la fin 2024.

RTS Info, Article du 24 septembre 2024 (Pourquoi la chaîne qatarie Al Jazeera est-elle dans le viseur d'Israël?) et Article du 1^{er} octobre 2024 (Le Hezbollah mis à mal par l'efficacité des capacités de renseignement israéliennes)

La réclamante estime que le premier article donne uniquement la parole au côté israélien avec un seul point de vue et n'explique pas pourquoi il n'y a que Al Jazeera qui couvre le conflit. Ceci correspond pour elle à de la pure propagande.

La réclamante estime que le second article fait l'apologie de la violence et la banalise en ne parlant pas des victimes des actes terroristes d'Israël. Elle regrette que la notion de terrorisme ne soit jamais utilisée quand il s'agit d'Israël alors que l'attaque des *talkie walkie* et *bipers* est une attaque terroriste. Elle estime que cette façon de faire manipule l'opinion publique et permet de déshumaniser une population et de justifier les massacres.

Le processus a lieu par écrit et est toujours en cours à la fin 2024.

RTS 1, 19:30 du 6 octobre 2024 (Autour de l'école des Pâquis, le deal semble indélogeable)

Pour la réclamante, certaines images diffusées sont préjudiciables aux entités/personnes montrées et ne font qu'aggraver les problématiques du quartier des Pâquis.

Une séance de médiation est prévue en 2025.

RTS Première, La Matinale du 7 octobre 2024 (interview de Raynald Droz)

Selon la réclamante, la journaliste n'a pas modéré les propos de l'invité qu'elle juge choquants et contraires à la dignité humaine, laissant ainsi entendre que les violences du Hamas et du Hezbollah sont sur un autre niveau, comparées à celles des armées qui mènent les guerres, alors même que l'armée israélienne a commis d'innombrables massacres à Gaza depuis le 7 octobre 2023. Pour elle, la diffusion de cette émission propage une réalité biaisée et contribue ainsi à la haine raciale envers le peuple palestinien. Elle rappelle que les forces d'occupations israéliennes ont commis des actes de barbarie sans précédent, tuant 42'000 Palestiniens et 2'000 Libanais.

Le processus a eu lieu par écrit et n'a pas satisfait la réclamante.

RTS 1, le 19:30 du 7 octobre 2024

Pour le réclamant, la RTS a gravement manqué à son devoir de véracité en reprenant les chiffres avancés par la CICAD relativement à la hausse de l'antisémitisme, sans aucune distance critique et sans préciser que la définition donnée par la CICAD n'est pas la définition retenue en droit suisse et qu'elle fait l'objet d'un débat intellectuel important.

Le processus a eu lieu par écrit et n'a pas satisfait le réclamant.

RTS 1, émissions du 19:30 en lien avec les votations du 24 novembre 2024 sur les deux projets de révision du droit du bail (faciliter les résiliations pour usage propre des propriétaires et encadrer les pratiques de sous-location)

La réclamante a fait une plainte globale contre 7 sujets en lien avec la révision du droit du bail diffusés entre le 15 octobre et le 24 novembre 2024. Les motifs sont en lien avec le non-respect du principe de pluralisme des opinions et évoquent un déséquilibre en faveur des opposants.

Le processus est toujours en cours à la fin 2024.

RTS 1, Mise au point du 27 octobre 2024 (Victime suisse de l'abbé Pierre)

Le réclamant critique la RTS d'avoir laissé la parole à une victime qui a 80 ans aujourd'hui pour relater des faits datant de 1988 et pour lesquels elle n'a pas porté plainte. Il regrette que la RTS ne se préoccupe pas d'avoir des preuves et de faire le contre-poids à la version avancée, d'autant plus que l'abbé Pierre n'est plus là pour se défendre. Pour lui, par ce manquement, la RTS laisse la porte ouverte à une atteinte à la réputation, voire de la diffamation.

Le processus est toujours en cours à fin 2024.

RTS 1, BasiK du 28 octobre 2024 (Koach : Devenir boucher)

Pour la réclamante, cette émission dénonce, dénigre et ridiculise un secteur économique ancré en Suisse. Il s'agit d'irrespect et non pas d'humour ou de satire. De plus, la dernière séquence pourrait être prise comme un appel à la violence contre ce métier. La réclamante se demande comment la RTS choisit les thématiques pour son émission économique et comment les deniers publics financent ce genre de reportages.

Le processus est toujours en cours à la fin 2024, une séance de médiation étant prévue en janvier 2025.

RTS Info, Publication du 8 novembre 2024 (Des heurts en marge d'un match de football à Amsterdam sur fond de conflit au Proche-Orient)

Pour le réclamant, cette publication viole la protection de l'art. 4 al. 1 LRTV en lien avec la protection contre la banalisation de la violence. Le réclamant critique les mauvaises traductions faites : "Finir les Arabes! On va gagner!" ou "Laissons Tsahal gagner pour finir les Arabes" n'est pas correct et aurait dû être traduit par "Mort aux Arabes".

Le processus est toujours en cours à la fin 2024.

RTS 1, Temps présent du 21 novembre 2024 (Mon juge est-il partisan ?)

Le réclamant vise l'interview de l'ancienne juge fédérale Muriel Beck qui laisse croire au public que les juges UDC rendent plus de décisions négatives en matière d'asile, car ils utiliseraient des moyens douteux comme la demande d'avance de frais pour décourager les requérants qui recourent au Tribunal fédéral. Il reproche à la RTS de n'avoir pas amené de contradiction ni de précision sur les conditions légales qui régissent l'avance des frais.

Le processus est toujours en cours à la fin 2024, une séance de médiation étant prévue en janvier 2025.

RTS Première, Forum du 1^{er} décembre 2024 (Crise en Géorgie)

Le réclamant estime que le correspondant en Géorgie, Régis Genté, a un avis tranché partial qui ne correspond pas aux faits ni au rapport de l'OSCE. Il apprécierait une plus grande prudence et nuance de la part de la RTS pour la couverture de la situation en Géorgie.

Le processus est toujours en cours à la fin 2024.

RTS Info, Publication du 4 décembre 2024 (Un collectif propose des outils pour accompagner les utilisateurs souhaitant quitter le réseau X)

Le réclamant émet 3 critiques : 1. Pluralisme : La RTS n'a pas sollicité l'avis de la plateforme X ni de ses utilisateurs. 2. Absence de discrimination : La RTS fait la promotion d'un collectif non identifié et de 2 réseaux concurrents au réseau X. 3. Présentation fidèle des faits : La RTS

omet de citer les mesures prises par X, notamment les modérateurs et les « community notes » (fonctionnalité qui permet aux contributeurs d'ajouter du contexte comme des vérifications de faits).

Le processus est toujours en cours à la fin 2024.

RTS 1, Temps présent du 7 septembre 2017 (AVS, 2e pilier : les retraités pris dans l'engrenage de la précarité)

Cette ancienne émission était disponible sur la chaîne YouTube de Temps présent. La RTS a fermé cette chaîne à la fin de l'année 2024 et a rapatrié le reportage sur la chaîne générale YouTube de la RTS. Le réclamant a alors déposé sa réclamation. La question juridique de savoir s'il s'agit d'une republication doit être tranchée au préalable pour savoir si une réclamation est possible, sinon le délai de 20 jours est dépassé depuis longtemps. Le réclamant estime que dire que la précarité des femmes retraitées est due principalement au deuxième pilier qui les pénalise est mensonger. Selon le système du deuxième pilier, chaque cotisant constitue sa propre rente. Les femmes perçoivent en moyenne une rente de deuxième pilier plus basse que celle des hommes, uniquement parce qu'elles cotisent en moyenne moins, en raison de différences dans les taux d'activité, les revenus et les interruptions de carrière. C'est un mécanisme neutre qui n'introduit aucune discrimination basée sur le sexe. Le processus est toujours en cours à la fin 2024.

IV. Conclusion

L'Organe de médiation a été très sollicité cette année. La RTS a privilégié de répondre par écrit pour la très grande majorité des réclamations. Les réclamants ont rarement été satisfaits, mais n'ont pour la plupart pas poursuivi leurs démarches auprès de l'AIEP. A noter qu'en 2024 l'AIEP a donné une seule fois raison au public dans le cadre des plaintes déposées.

Les deux citations en exergue de ce rapport ont été choisies, car la médiation navette (par échanges écrits) permet aussi au public de faire entendre de façon circonstanciée ses perceptions et ses opinions par rapport aux contenus des émissions. De plus, au-delà des arguments que la RTS présente en réponse, les questions ouvertes par les réclamations nourrissent des discussions à l'interne des services.

Raymonde Richter
Médiatrice SSR SR

5. RAPPORT DE LA RTS SUR LA QUALITÉ ET LA RÉALISATION DU MANDAT DE SERVICE PUBLIC

Assurance qualité : méthodes, enseignements, mesures

Des audits externes de qualité sont effectués tous les deux ans dans l'ensemble des unités d'entreprise de la SSR. En 2024, pour la première fois, une équipe du professeur Matthias Künzler de la Haute école spécialisée des Grisons (FH GR) a réalisé ces audits. A la RTS, c'est l'émission «Mise au Point» qui a été choisie.

Au niveau de ses contrôles de qualité internes, la RTS s'est concentrée sur ses offres numériques en examinant plusieurs contenus proposés sur les réseaux sociaux à destination du plus jeune public. Une analyse complète a été effectuée sur les formats «société» proposés sur Instagram et les formats «humour» de RTS Couleur 3 diffusés sur Instagram et Youtube. La RTS a également contrôlé la qualité de l'ensemble des podcasts audios conçus pour Spotify, Apple Podcast et son propre portail audio.

Dans l'ensemble, ces offres rencontrent un franc succès auprès de leur public cible. La RTS a développé des stratégies visant à rapatrier le public des plateformes tierces sur ses propres sites et applications. Ceci dans le but de valoriser ses plateformes et la marque RTS et de mieux contrôler la diffusion de contenus et de données. La RTS est aussi en train de redéfinir sa stratégie d'offre en profondeur. Celle-ci se fondera sur les résultats d'une étude menée auprès de la population romande afin de mieux comprendre ses besoins et motivations en matière de consommation média.

Formation et perfectionnement

En 2024, la RTS a continué à promouvoir la relève en permettant à trois nouvelles personnes de participer au stage trimédia qui a débuté en août pour une période de deux ans. Cela porte à sept le nombre total de stagiaires actuellement en poste à la RTS.

La RTS a développé, en collaboration avec le Centre de formation au journalisme et aux médias (CFJM), un programme sur mesure visant à former des journalistes vidéo immédiatement opérationnel.les. Quatre participant.es (dont trois de la RTS) ont suivi une première session de trois semaines axée sur la pratique (tournage, montage, écriture) et adaptée aux besoins spécifiques des bureaux régionaux.

Afin de favoriser le développement de nouvelles compétences et les échanges inter-médias, une formation «Erasmus» de dix jours alternant théorie et pratique a été mise en place pour huit participant.es (quatre en TV, quatre en radio). Cette formation a permis de réduire les effets de silos et de faire connaître d'autres méthodes de production tout en sensibilisant aux contraintes spécifiques des différents vecteurs.

En 2024, l'Union Européenne de Radio-Télévision (UER) a dispensé une formation sur les pratiques d'investigation en source ouverte (OSINT) que 13 de nos collaborateur.trices ont suivie.

La RTS a organisé des ateliers de sensibilisation sur les thèmes du sommeil et de l'alimentation destinés aux travailleur.ses de nuit. 35 personnes y ont participé. A la fin de l'année, une formation en datajournalisme portant sur le traitement de données et l'écriture en langage Python a été dispensée en interne avec le CFJM.

Ces initiatives renforcent les compétences et la polyvalence des équipes tout en répondant aux défis de production modernes. Les formations couvrent des besoins variés, allant de la maîtrise des équipements techniques au storytelling, en passant par la spécialisation des journalistes vidéo, le tout dans une dynamique de collaboration.

Réalisation du mandat de service public

Information

Les émissions d'information et d'actualités de la SSR proposent un regard indépendant sur le devenir politique, économique et sociétal de la Suisse et de l'étranger. En 2024, les émissions d'information ont représenté 39 % du temps de diffusion à la télévision, et 14 % à la radio.

Guerre en Ukraine: une couverture en direct des événements

En 2024, la guerre en Ukraine est restée un sujet-clé pour les rédactions de l'actualité de la RTS. Deux ans après l'invasion russe, l'unité compte toujours des journalistes sur place, en particulier la correspondante permanente Maurine Mercier.

Antoine Silacci, responsable de la rubrique international RTS, explique que «la guerre menace l'équilibre mondial et la sécurité de toute l'Europe. Il est donc essentiel de fournir les meilleures informations possibles. Cela commence par le fait de se rendre sur place, car dans un contexte où la désinformation constitue le plus grand risque, les contacts directs sont éminemment importants».

Depuis 2022, plusieurs journalistes de la RTS se sont spécialisé.es dans la couverture de guerre, sur le plan rédactionnel et en matière de connaissance du terrain. Parmi ces personnes, Maurine Mercier occupe une position particulière, car elle est l'une des rares correspondant.es permanent.es dans le pays.

Maurine Mercier, reporter et voix de l'Ukraine sur les ondes de la RTS, vit à Kiev depuis l'invasion de l'armée russe en 2022. Comme en Libye auparavant, elle prend chaque jour le pouls de la souffrance, mais aussi des espoirs de la population. Elle a d'ailleurs été primée à plusieurs reprises pour ses reportages réalisés en Ukraine, et a même reçu deux fois le très réputé «Prix Bayeux des correspondants de guerre» dans la catégorie Radio. En Suisse, elle a décroché le Prix Jean Dumur et le Swiss Press Award.

Éducation

De la nature et du climat aux sciences et à la technique, en passant par l'histoire: transmettre des connaissances et rendre accessibles des thèmes complexes à différents groupes d'âges comptent parmi les tâches centrales de la SSR. De nombreuses offres invitent à élargir son horizon. Sur les portails [Internet rsi.ch/edu](http://Internet.rsi.ch/edu), rts.ch/decouverte et srf.ch/wissen, la RSI, la RTS et SRF regroupent leurs formats didactiques. Des contenus instructifs sont en outre disponibles dans les médiathèques correspondantes, notamment dans celle de RTR.

«Vraiment», un nouveau format digital contre la désinformation

Les tarifs verts des compagnies aériennes tiennent-ils leurs promesses? Que se cache-t-il vraiment derrière les avis en ligne sur les médecins? Depuis mars 2024, le format d'investigation novateur et participatif «Vraiment» enquête pour répondre à des questions très pratiques et de notre temps.

Cécile Tran-Tien emmène le public dans les coulisses de ses enquêtes au cours des épisodes diffusés chaque mois sur Play RTS et YouTube. Le public suit pas à pas les démarches de la journaliste, qui donne les clés du fact-checking pour traquer les fake-news et les arnaques. «Vraiment» bénéficie par ailleurs des compétences d'une petite communauté d'internautes qui contribuent volontairement aux recherches.

Cette production web first est proposée depuis novembre sur RTS 2. Sur Play RTS, certains épisodes cumulent jusqu'à 30 500 vues. Sur Youtube, l'épisode consacré au marketing agressif d'une boisson énergisante a atteint 280 000 vues. Le magazine de référence de la consommation «A bon entendeur» en a diffusé une version abrégée sur RTS 1.

Culture

Avec son offre, la SSR contribue à la culture et renforce ainsi les valeurs sociétales. Elle encourage la création ainsi que la préservation des œuvres cinématographiques et musicales. En 2024, elle a investi 260,8 millions de francs dans la culture, la société et l'éducation.

La musique et les musicien.nes suisses à l'honneur

La musique constitue un autre pilier important de l'activité de promotion culturelle de la SSR. Par musique suisse, on entend tout enregistrement ou toute diffusion en direct d'un.e compositeur.trice, d'un.e interprète ou d'un.e producteur.trice suisse, ou tout enregistrement à participation suisse substantielle.

Dans son offre radio, TV et en ligne, la SSR veille à l'image de la musique suisse, tous styles confondus, et offre une plateforme aux musicien.nes et aux jeunes talents. Elle soutient également la branche de la musique suisse à travers des contenus rédactionnels, des émissions spéciales, des événements, des partenariats ainsi que les plateformes mx3 et Play Suisse. Depuis 2004, avec la signature la Charte de la musique suisse, la SSR s'engage à diffuser une part appropriée de productions musicales suisses dans ses programmes radio. En mars 2024, la SSR et dix organisations de la branche musicale suisse ont signé une nouvelle charte afin de continuer à promouvoir la musique suisse et d'augmenter la visibilité des nouveaux talents. Cette charte définit la présence de la musique suisse indépendamment du mode de diffusion – radio, télévision ou en ligne. Elle met en avant l'engagement de la SSR pour la diversité et les nouveautés sur la scène musicale suisse et souligne ce faisant le rôle-clé des médias de service public pour la culture et la cohésion nationale. L'accord avec la branche de la musique est une véritable success story: au cours des 20 années de collaboration, la part de musique suisse a augmenté dans tous les programmes radio de la SSR. Dans certains d'entre eux, les titres suisses ont même représenté plus de 50 % du temps d'antenne. En 2024, les programmes radio de la SSR ont diffusé en moyenne 38 % de musique suisse.

Temps d'antenne dévolu à la musique suisse à la radio selon l'accord avec la branche de la musique (valeurs de référence) et temps effectif (parts)						
Station	2024		2023		2022	
	Objectif	Part réelle	Objectif	Part réelle	Objectif	Part réelle
RTS Première	26.0	28.3	25.0	27.6	23.0	26.1
RTS Espace 2	24.0	26.5	21.0	24.0	21.0	21.6
RTS Couleur 3	25.0	27.0	24.0	27.2	23.0	25.0
RTS Option Musique	26.0	27.6	25.0	27.2	24.0	26.4

Festival «Label Suisse»

Depuis 2004, le festival «Label Suisse» à Lausanne présente la musique suisse dans toute sa diversité: jazz, classique, hip-hop, rock, électro, nouvelles musiques populaires et expérimentales, rien n'est oublié. Du 13 au 15 septembre 2024, la 11^e édition de ce festival en accès libre organisé tous les deux ans dans le centre de Lausanne a proposé 66 concerts et attiré environ 60 000 personnes. Avec ce festival, la SSR fait la promotion de la scène musicale suisse et donne de la visibilité à sa dynamique et à sa diversité. En tant que partenaire de l'événement, elle fait aussi figurer la musique chaque jour dans ses programmes.

La SSR s'engage activement aux côtés du festival avec des événements spéciaux, une soirée hiphop dans le cadre de l'émission «Tataki», le parcours thématique «Radar» ou encore une émission spéciale de la RTS.

Ses quatre unités d'entreprise diffusant des extraits de concerts en direct ou en différé, la SSR assure au festival un écho national. Elle contribue ainsi à augmenter la visibilité de la musique suisse dans tout le pays et à resserrer les liens entre les régions.

«Winter Palace», le plus ambitieux projet fiction de la RTS en 2024

Avant même que les fournisseurs de streaming aient été tenus de promouvoir le cinéma suisse, la RTS avait lancé la première collaboration avec Netflix: «Winter Palace», une série portant sur la naissance du tourisme de montagne et de l'hôtellerie de luxe dans les Alpes au 19^e siècle.

«Winter Palace» a été développée par la RTS, Point Prod et Oble. Le scénario a été élaboré sous la direction de la scénariste britannique Lindsay Shapero, tandis que le cinéaste Pierre Monnard a assuré la production de cette série de fiction, qui permet au savoir-faire cinématographique suisse de rayonner à l'international.

Grâce au soutien de Netflix, allié à une contribution de sept millions de francs de la RTS, le projet a pu voir les choses en grand: huit épisodes de 45 minutes, 18 semaines de tournage dans les Alpes suisses, un casting international et une équipe réunissant tous les métiers de l'audiovisuel local, de la production à la réalisation en passant par l'image, le son, la lumière, les décors et les costumes.

«Ces coproductions professionnalisent l'industrie du cinéma en Suisse – et pas seulement au niveau de la diffusion internationale, mais aussi au plan de l'ampleur des projets», explique Françoise Mayor, responsable du domaine Fiction et documentaires à la RTS.

La série a été diffusée en décembre 2024 et janvier 2025 sur RTS 1, mais aussi sur les chaînes de SRF et de la RSI, et lancée en parallèle sur Play Suisse. Netflix l'a ensuite reprise dans son offre en février. La série est également disponible sur Play Suisse et sur les players des unités d'entreprise.

Divertissement

Quiz, spectacle, émission humoristique: le divertissement détend, suscite des émotions et rapproche. Il promeut l'entente et la compréhension mutuelles dans un pays multilingue comme la Suisse. L'actualité peut ainsi être communiquée de manière amusante tout en jetant un regard humoristique sur la vie et en ouvrant des perspectives inédites.

70 ans de télévision en Suisse romande célébrés par la RTS

Le 1 novembre 1954, la SSR lançait officiellement la Télévision Suisse Romande, aujourd'hui Radio Télévision Suisse (RTS). La petite chaîne publique régionale a traversé les époques, reflétant la vie des Romand.es tout en leur proposant un oeil sur l'ensemble de la Suisse et sur le monde. La RTS a célébré ce 70^e anniversaire dans une émission spéciale diffusée le 2 novembre dernier intitulée «Il était une fois votre tv».

Le public pouvait voir ou revoir les séquences télévisées de son choix piochées au cours de ces 70 dernières années. Près de 500 personnes ont ainsi participé à un sondage permettant une sélection d'archives. Présentée par Jonas Schneiter, l'émission a convié douze personnalités de la RTS qui ont partagé leurs souvenirs et réflexions, ainsi que de jeunes Romand.es de la «génération Z» appelés à commenter la télévision de leurs parents et de leurs grands-parents.

L'émission, d'une durée de 2h15, a réalisé une bonne audience avec une part de marché moyenne de 24,9 %. Près de 150 000 personnes ont suivi l'émission au moins 15 minutes consécutives. Sur Play RTS, elle cumule à ce jour 1300 vues. De nombreuses personnes ont exprimé leur enthousiasme dans des mails adressés à la RTS les jours ayant suivi l'émission.

Un grand format consacré à l'histoire de la télévision en Suisse romande a également été réalisé pour l'occasion sur le site RTS.ch.

Sport

La SSR couvre le sport dans toute sa diversité, à la télévision, à la radio et en ligne. En 2024, trois événements de grande envergure se sont déroulés dans des pays voisins de la Suisse avec le championnat d'Europe de football masculin en Allemagne, et les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris. La RSI, RTR, la RTS et SRF ont donc couvert l'événement en direct sur ces trois canaux. Afin de préparer ces événements sportifs et en vue de la coordination des collaborateurs.trices sur place, les unités d'entreprise de la SSR ont travaillé en étroite collaboration.

Crans-Montana en vitrine mondiale avec la SSR et la RTS

Les différentes unités d'entreprise de la SSR produisent les événements sportifs qui se déroulent dans leur région. Ainsi, la RTS a produit comme chaque année le signal TV international des épreuves de Coupe du monde de ski alpin qui se sont déroulées à Crans-Montana du 16 au 18 février 2024. Les images et le son des deux descentes et du Super-G femmes sont repris par les chaînes de la SSR, mais aussi par des télévisions du monde entier.

La RTS a mobilisé à Crans-Montana une équipe de 55 personnes munie de 25 caméras, un car de régie et, pour la première fois, des drones pour la production des images et leur diffusion dans le monde entier.

En Suisse romande, les courses ont été diffusées en télévision sur RTS 2 et sur le site internet et l'application Play RTS, avec les commentaires de Romain Roseng et de Hugues Ansermoz. Côté radio, Alain Thévoz était sur place pour des interventions dans les journaux d'information des quatre chaînes de la RTS et dans le magazine du samedi soir «Sport Première» sur RTS Première.

6. RAPPORT DU COMITÉ RÉGIONAL EN MATIÈRE DE PROGRAMMES ET DE QUALITÉ

Adoption des concepts de programme et de l'allocation des moyens

Dans sa séance du 13 juin 2024, le Comité régional (CoR) a fixé les concepts de programme (2025-2027) et adopté les enveloppes budgétaires élaborées sur la base de la planification financière 2025-2027. L'introduction en 2022 d'une perspective par genre de programme a entraîné des conséquences sur les résultats d'audience. De ce fait, la comparaison des résultats actuels avec ceux des concepts de programme antérieurs n'est pas possible. Ainsi les tendances de l'évolution des audiences ne peuvent pas être déterminées pour le moment.

De nombreuses discussions ont eu lieu sur l'aspect « **innovation** » issu du mandat de service public selon la concession SSR et des demandes d'augmentation des valeurs des objectifs ont été faites, notamment dans les domaines « information », « savoir et formation » et « musique ».

Il en va de même pour l'aspect « **prise en compte des autres régions linguistiques** » où les valeurs ont été augmentées notamment au niveau du domaine « société et culture » ainsi que de ceux de la « musique » et du « sport ».

Le Comité régional a adopté les concepts de programme et les enveloppes budgétaires présentées avec les demandes de modifications suivantes :

- Il souhaite l'ajout d'un commentaire pour expliquer les valeurs attribuées à l'aspect « **handicapés sensoriels** » dans les genres « musique » et « fiction ». Pour ce même aspect, il a demandé que la valeur soit augmentée dans le domaine « divertissement ».
- Il ne partage pas l'avis selon lequel la RTS ne devrait pas faire de télé-réalité. Ce genre de programme peut être envisagé tant qu'il ne s'agit pas de télé-réalité dite *trash*.

Le Conseil régional a pris acte de ces concepts de programme le 20 novembre 2024 sans remarque particulière.

Adoption du rapport de la RTS sur la qualité et la réalisation du mandat de service public

De son côté la RTS a adressé un rapport sur la qualité et la réalisation du mandat de service public au Comité régional, résumant les mesures prises par l'entreprise pour assurer et vérifier la qualité des émissions qu'elle diffuse notamment par des études auprès du public et des formations continues offertes à ses collaborateurs. Le Comité régional a accepté ce rapport le 13 mars 2024 et le Conseil régional en a pris acte le 18 avril 2024.

Hugues Hiltpold

Président de la SSR.SR